

CANOË-KAYAK INFORMATION

La lettre d'Information de la Fédération Française de Canoë-Kayak - Mars 2013 - n°123

SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2012

06 AVRIL 2013



WWW.FFCK.ORG



25 et 26 mai 2013

Fête du nautisme

2

jours de sensations intenses

aux 4 coins de la France



www.fetedunautisme.com

Un événement de la



ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2012 SAMEDI 06 AVRIL 2013

ESIEE Paris - 2 Boulevard Blaise Pascal - Cité Descartes - 93160 NOISY LE GRAND

8H30 à 9h30 Accueil des participants

9h30 Ouverture de l'Assemblée Générale 2012

- ◆ Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2011
- ◆ Rapport moral du Président Fédéral
- ◆ Rapport du Directeur Technique National
- ◆ Rapport du Secrétaire Général
- ◆ Rapport de la Trésorière et du Commissaire aux Comptes
- ◆ Présentation du budget prévisionnel 2013
- ◆ Vote des rapports, des budgets, de l'affectation du résultat en report à nouveau
- ◆ Vote sur les tarifs fédéraux 2014
- ◆ Présentation des candidats et vote pour pourvoir les postes vacants au Conseil Fédéral
- ◆ Intervention EDF (à confirmer)
- ◆ Rapport du Président du Conseil Fédéral

12h30 Repas

14h00 Reprise de l'Assemblée Générale

- ◆ Retour sur le Colloque
- ◆ Proposition de modification des Statuts
- ◆ Choix de la date de l'Assemblée Générale 2013
- ◆ Réponse aux questions écrites, débat sur les motions, et vote des motions
- ◆ Remise des médailles fédérales

18h00 Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire 2012

4	Vincent HOHLER	Président de la FFCK
5	Philippe GRAILLE	Directeur Technique National
12	Gilbert TROUVE	Secrétaire Général
14	Nathalie LATIMIER	Trésorière
16	Vincent BLANCHET	Président du Conseil Fédéral
17	Bernard BOUFFINIER	Course en Ligne Marathon
19	Pierre MENISSIER	Slalom
21	Chantal MERCIER	Descente
22	Yvon CARLUER	Discipline et Distinction
23	Eric VALDENNAIRE	Dragonboat
24	Lucien BERTAUX	Enseignement / Formation
27	Romain PLANCHAIS	Freestyle
27	Emmanuel GIRARD	Juges et Arbitres
28	Frédéric GRUYELLE	Kayak Polo
30	Guy COURTAUD	Lutte contre le Dopage
31	Daniel KOEHLIN	Médical
32	Caroline JEHL	Ocean Racing - Va'a Vitesse
33	Bernard DUROURE	Patrimoine Nautique
35	Thierry MOURAUD	Waveski Surfing

Canoë-Kayak Information
Publication annuelle de la
Fédération Française de Canoë-Kayak
87 quai de la Marne
94344 Joinville-le-Pont Cedex
01 45 11 08 50 - ffcck@ffck.org

N° ISSN : 02925397

Directeur de la publication

Vincent HOHLER
Président de la FFCK

Coordination
Virginie AUBAZAC

Conception et mise en page
FFCK - V. AUBAZAC

Photos : FFCK/ A.BROGNIART - G.GRANGE -
KMSP - E.KOPP - PA.POINTURIER

Ont participé à ce numéro : Vincent HOHLER,
Philippe GRAILLE, Gilbert TROUVE, Nathalie
LATIMIER, Vincent BLANCHET, Bernard BOUF-
FINIER, Pierre MENISSIER, Chantal MERCIER,
Mathias GERARD, Yvon CARLUER, Eric VALDE-
NAIRE, Lucien BERTAUX, Romain PLANCHAIS,
Emmanuel GIRARD, Frédéric GRUYELLE, Guy
COURTAUD, Daniel KOEHLIN, Caroline JEHL,
Bernard DUROURE, Thierry MOURAUD.



Vincent HOHLER
Président de la Fédération Française de Canoë-Kayak

Le rapport moral reflète traditionnellement les actions de l'année écoulée. Celui-ci prend cependant une dimension particulière, puisqu'il clôt aussi une autre période, celle qui correspond à l'Olympiade. Je vous propose donc de m'attarder davantage à évoquer ces quatre années qui correspondent aussi à une mandature, à les mettre en perspective des changements rapides de notre environnement et que personne n'envisageait, et à poser les jalons de ce qui doit guider notre action demain pour qu'ensemble nous

réussissions à nous adapter aux mutations rapides et incertaines de cet environnement.

Lorsqu'en mars 2009, vous m'avez élu à la présidence de notre fédération, je vous ai fait part de ma volonté, partagée par les membres de l'exécutif et le Conseil Fédéral, de nous mettre au service des clubs et des adhérents, afin d'engager la fédération sur la voie du développement. Aussi, ce thème du développement, a été à l'ordre du jour de toutes nos réunions et colloques (assemblées générales, colloques des présidents des Comités Régionaux et des cadres techniques), avec en toile de fond les trois orientations majeures du plan de développement, à savoir :

- ◆ La fédération et ses clubs
- ◆ Les sites de pratique et la sécurité
- ◆ La pratique sportive

Concernant la fédération et ses clubs, nous avons avancé dans ce domaine de façon significative. J'ai soutenu personnellement le développement d'une méthode et d'un outil d'aide à l'élaboration d'un projet associatif sportif. En effet, dans un contexte de ressources publiques et privées contraintes et que nous avions anticipées, j'avais la conviction que seuls les porteurs d'un projet cohérent et partagé pouvaient bénéficier du soutien notamment des collectivités territoriales. Or, nous savons qu'une majorité de nos clubs a besoin, entre autre, de disposer de locaux d'accueil de meilleure qualité, et pouvant accueillir tous les publics (publics féminins, à mobilité réduite...). Mais, sans projet clairement présenté, il apparaît très difficile de pouvoir convaincre une collectivité de s'engager dans un investissement relativement lourd.

C'est ainsi que eDENClub (la méthode et l'outil) est né au printemps 2012. De nombreuses présentations se sont tenues soit lors de la tenue d'assemblées générales ou de réunion spécifiques. eDENClub reçoit un accueil très favorable. D'ores et déjà, une trentaine de projets ont été élaborés par nos clubs, et je tiens à les en féliciter. De nombreux autres projets sont en cours d'élaboration. Il convient désormais de poursuivre la formation et l'accompagnement de nos clubs, au-delà de l'écriture du projet, dans sa mise en oeuvre.

Dans le domaine de la formation, la finalisation de la filière professionnelle, avec les D.E. et D.E.S. est une réalité. La filière de formation fédérale qui vient d'être rénovée a été placée au cœur du système d'animation des clubs. La méthode d'enseignement et d'apprentissage Pagaies Couleurs demeurent le socle sur lequel reposent, tant la filière fédérale que la filière professionnelle.

Enfin, la commission paritaire nationale enseignement formation, vient d'attribuer à notre fédération en décembre dernier l'homologation d'organisme de formation pour des formations qualifiantes donnant droit à rémunération. Le CQP moniteur Canoë Kayak (Certificat de Qualification Professionnelle) peut donc être lancé. Nos équipes travaillent à sa construction, et il devrait être inscrit au Registre National des Certifications Professionnelles avant le prochain été.

Avec le DE JEPS eau calme en cours à Nancy et le DE JEPS eau vive programmé à Toulouse, nous avons une filière de formation qui a désormais du sens, même si elle doit être encore complétée.

Concernant les sites de pratiques et la sécurité, nous avons énormément travaillé sur le dossier d'une part de la LEMA, d'autre part de Natura 2000. Les décrets de la LEMA, relatifs au recensement, à l'aménagement et à la signalisation des ouvrages dangereux représentent une opportunité pour améliorer encore la sécurité de nos pratiquants. Les arrêtés préfectoraux relatifs à Natura 2000 font l'objet d'une vigilance tant du siège fédéral que de nos élus sur le terrain.

De nombreux dossiers pourraient être évoqués ici, mais ils le seront dans les pages suivantes, tant par le Directeur Technique National que par le rapport de la commission patrimoine nautique. Cependant, je ne peux exclure le site de Vaires sur Marne, sur lequel nous travaillons depuis de nombreuses années et qui devrait aboutir au cours de la présente olympiade.

Concernant la pratique sportive, elle a été à la hauteur de nos espérances concernant le haut niveau. Au-delà des nombreux podiums et médailles de tous nos athlètes de toutes nos équipes de France, les Jeux Olympiques de Londres ont été source d'émotion et de joie pour notre fédération. En effet, que ce soit l'Equipe de France de Slalom avec deux médailles d'or (Tony Estanguet et Emilie Fer), ou l'Equipe de France de Course en Ligne qui a réalisé ses meilleures performances depuis de nombreuses olympiades, elles ont été notre fierté.



JO Londres 2012

Le haut niveau doit rester une priorité majeure de notre fédération. C'est la raison pour laquelle nous tenons à la représentation de la fédération dans les instances internationales. Notre influence s'est ainsi renforcée, tant au niveau européen qu'au niveau mondial, et un rapprochement récent entre les exécutifs allemand et français devraient nous permettre d'élaborer des stratégies communes pour renforcer l'influence des principales nations mondiales dont nous faisons partie.

L'accueil de manifestations internationales en France doit aussi rester un axe fort.

La pratique compétitive doit aussi prendre en compte les aspirations des jeunes et moins jeunes pour une confrontation dans des schémas de course qui doivent satisfaire une partie des pratiquants de loisir, comme cela existe dans de nombreux sports de nature. Ceci aura des effets positifs sur l'augmentation des licenciés au sein de nos clubs.

Concernant notre avenir commun

Je crois que nous avons lors de l'olympiade passée, créé les conditions du développement. Nous avons construit les outils, les concepts nécessaires pour que les clubs puissent accueillir davantage, mieux former les adhérents, offrir des prestations à destination de tous les publics.

Il convient désormais de concrétiser tous les efforts et de les traduire, notamment en termes de développement du nombre de licenciés.

Je suis personnellement convaincu qu'il nous manque désormais uniquement un modèle de gouvernance davantage coopératif, avec des objectifs partagés (Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Comités Régionaux, Comités Départementaux, et Commissions Nationales), et des ressources humaines et financières mieux utilisées. Cette approche nouvelle nous rendrait plus efficace. C'est pourquoi j'ai engagé une réflexion avec le Conseil Fédéral, les Comités Régionaux et les cadres techniques, qui devrait nous conduire, j'espère, vers une gouvernance modernisée de notre fédération pour construire une fédération plus forte et plus autonome.

Cette voie me paraît incontournable à l'heure où notre convention d'objectif avec l'Etat a été revue substantiellement à la baisse, situation que connaissent la plupart de nos Comités Régionaux, Départementaux et nos clubs avec leurs collectivités locales.

Pour terminer ce rapport, il me semble important de souligner la qualité des relations et des échanges entre les élus du siège fédéral et les cadres techniques nationaux et personnels de droit privé, qui œuvrent au quotidien dans tous les domaines qui nous intéressent et nous concernent, avec beaucoup de compétence et une grande disponibilité.

Lors de l'Assemblée Générale électorale de novembre je vous ai fait part de ma volonté de continuer à travailler avec Philippe GRAILLE comme Directeur Technique National. Je crois que dans cette période de grande turbulence, il saura mettre toute son expérience acquise et toutes ses compétences au service de notre fédération. Je lui renouvelle donc pour l'olympiade qui vient de commencer toute ma confiance.

Je veux aussi remercier toutes celles et tous ceux qui donnent de leur temps et de leur passion et qui contribuent à faire de notre fédération une fédération reconnue, tant pour ses valeurs que pour ses résultats. Remerciements à l'ensemble des bénévoles qui œuvrent au quotidien dans les clubs, aux dirigeants des structures déconcentrées, aux membres des commissions nationales, aux membres du Conseil Fédéral, et bien sûr aux membres du Bureau Exécutif qui m'accompagnent dans cette tâche difficile, mais combien passionnante de président de notre fédération. Je n'oublie pas bien sûr les personnes qui travaillent au siège fédéral.

Notre fédération dispose d'atouts formidables. Sachons ensemble les préserver et les faire fructifier en cette période de grandes incertitudes.

C'est ensemble que nous gagnerons.

Vincent HOHLER
Président de la FFCK

RAPPORT D'ACTIVITE DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL



Philippe GRAILLE
Directeur Technique National

2012, année des jeux Olympiques de Londres...

Dans la continuité du travail engagé depuis 2009, nous nous sommes employés cette année à prolonger la mise en œuvre des 38 défis nationaux du projet fédéral.

De plus, ce fût l'année tant attendue et observée des Jeux Olympiques de Londres. Au-delà des résultats sportifs que nous développerons plus loin dans ce rapport, il convient de saluer

la qualité d'organisation de ces Jeux Olympiques et l'engagement des londoniens et de tout le pays pour offrir le meilleur accueil possible aux sportifs et régaler le monde entier d'un magnifique spectacle, dans un contexte économique et social extrêmement tendu.

Je vous propose tout au long de ce rapport de faire un rapide tour d'horizon des principales actions réalisées en 2012, avec au préalable un point sur l'évolution de nos ressources humaines durant l'année.

Ressources Humaines

Les mouvements de personnels de droit public ou privé se sont traduits ainsi :

Les arrivées

Au siège fédéral

- ◆ **Anabelle BERNARDO**, le 8 mars 2012, sur le poste d'assistante RH et services généraux.
- ◆ **Caroline BARBAUT**, le 19 mars 2012, sur le poste d'assistante de la Direction « Développement et Communication » en remplacement de Stéphanie FERRU, en congé maladie.
 - A compter du 10 septembre 2012, elle occupe le poste en CDI.
- ◆ **Eva KOPP**, le 14 mai 2012, sur le poste de graphiste en remplacement de Virginie AUBAZAC, en congé maternité.

- A compter du 1^{er} novembre 2012, elle occupe le poste d'assistante de la Direction Sportive.

- ◆ **Camille GIRARD**, le 2 juillet 2012, sur le poste de chargée de mission « Services aux clubs ».
- ◆ **Michaël FARGIER**, sur le poste de chargé de mission au sein du service « Formation-professionnalisation », en remplacement de Sandrine PRINET.
- ◆ **Christophe ROUFFET**, sur le poste de chef du service « Haut Niveau » au sein de la Direction sportive.

Sur les pôles

- ◆ **José RUIZ**, le 1^{er} janvier 2012, sur un poste de CTN Ile de France pour occuper la fonction d'entraîneur national sur le pôle France de Nancy, en remplacement d'Alban RICHARD.
- ◆ **Yann LE PENNEC**, le 1^{er} septembre 2012, sur un poste de CTN Ile de France pour occuper la fonction d'entraîneur national de Slalom sur le pôle France excellence de Pau.
- ◆ **Romarc HERBEZ**, le 12 novembre 2012 sur un CDD pour occuper la fonction d'entraîneur national sur le pôle France de Cesson suite au transfert de Nicolas MAILLOTE sur le pôle France excellence de l'Insep-Vaires.

En région

- ◆ **Sandrine PRINET** est la lauréate du concours externe 2012 du professorat de sport. Elle a ainsi rejoint le collectif des CTS placés auprès de la FFCK. Elle a été affectée le 1^{er} novembre 2012 sur le poste de CTR Haute Normandie (professeur de sport stagiaire).
- ◆ **Laurent BROSSAT**, sur le poste de CTR Rhône Alpes, en remplacement de Vincent OLLA.

Les départs

Au siège fédéral

- ◆ **Jennifer COLINE**, à compter du 1^{er} janvier 2012.
- ◆ **Véronique YING**, à compter du 1^{er} avril 2012.
- ◆ **Lise BELIN**, à compter du 1^{er} avril 2012
- ◆ **Isabelle BANVOY**, à compter du 1^{er} octobre 2012

Sur les pôles

- ◆ **Alban RICHARD**, sur un poste de formateur au CREPS de Nancy, à compter du 1^{er} janvier 2012.

Les modifications de statuts

- ◆ **Nicolas PARGUEL** a obtenu le concours du PSHN 2012. Il va continuer d'exercer la fonction d'entraîneur national sur le pôle France de l'INSEP - VAIRES. Il a été affecté le 1^{er} novembre 2012 sur un poste de CTN Ile de France (professeur de sport stagiaire).
- ◆ Titularisation des 3 professeurs de sport stagiaires le 1^{er} septembre 2012 :
 - **Renaud DOBY**, CTN Ile de France, chargé de mission au service « Formation-Professionnalisation » de la FFCK
 - **Hermann LE MARREC**, CTR Bourgogne
 - **Nicolas LALY**, CTN Ile de France, occupant la fonction d'entraîneur national sur le pôle France de Cesson.
- ◆ **Elsa MOLMY** a pris la fonction d'assistante de la Direction Générale depuis le 1^{er} janvier 2012.

- ◆ **Vincent OLLA**, initialement CTR en région Rhône Alpes, a pris le poste de Directeur des équipes de France de Course en Ligne à compter du 1^{er} septembre 2012 en remplacement de Christophe ROUFFET.
- ◆ **Marie-Françoise PRIGENT**, responsable du pôle France de Cesson-Sévigné, a pris la responsabilité des équipes de France de descente en remplacement de Laurent BROSSAT.
- ◆ **François MARTINEZ**, responsable du pôle France de Toulouse, a pris la responsabilité des équipes de France de Kayak Polo en remplacement de Laurent BROSSAT.
- ◆ **François DURING**, entraîneur national sur le pôle France Excellence de l'Insep-Vaires, a pris les fonctions de Head coach des équipes de France de Course en Ligne.
- ◆ **Cyril NIVEL**, sur le poste de chef du service « Animation sportive », au sein de la Direction sportive.

Pour information

La Fédération a obtenu cinq postes réservés à l'INSEP :

- ◆ Quatre sont des renouvellements dont bénéficient **Tony ESTANGUET**, **Pierre LABARELLE**, **Maxime GOHIER** et **Boris NEVEU**.
- ◆ Le cinquième a été accordé à **Caroline LOIR**, qui était sur la liste complémentaire du concours externe - session 2011 - (professeur de sport stagiaire).

Effectif des CTS

A l'issue du mouvement des conseillers techniques 2012, l'effectif des cadres techniques de la FFCK est de **68 postes**, pour un effectif maximum prévu dans la convention cadre de 67.

Nous finissons donc cette olympiade en sureffectif d'un poste.

La détermination des emplois de CTS alloués à chaque fédération doit faire l'objet d'une négociation au premier semestre 2013.

Celle-ci devra permettre l'établissement de la convention cadre qui définira le nombre d'agents susceptibles d'exercer des missions auprès de la fédération au plan national et territorial ainsi que les modalités d'exercice de leur intervention (art 131-23 du code du sport). Une diminution des effectifs de CTS est à envisager pour la prochaine olympiade.

ORIENTATION 1 : LA FEDERATION ET SES CLUBS L'accompagnement du développement des clubs

Nous œuvrons quotidiennement pour aider et accompagner nos clubs dans la réalisation de leur projet associatif quel qu'il soit.

Ainsi, de nouveaux moyens humains et techniques ont été mis en œuvre afin de répondre plus justement aux attentes des clubs : une personne chargée de mission a été recrutée. Elle assure comme à l'accoutumée la gestion administrative des structures du siège, une politique active de soutien au développement des clubs.

La méthode et l'outil eDENClub pour l'aide à l'élaboration d'un projet associatif a été lancée au printemps 2012. eDENClub reçoit un accueil favorable et une vingtaine de clubs ont déjà élaboré un projet avec cette méthode. Une cinquantaine d'autres y travaille.

De nombreux Comités Régionaux et autres structures membres demandent une formation sur eDENClub. Le projet associatif doit permettre entre autre de convaincre sa collectivité territoriale d'investir dans des locaux d'accueil adaptés. A ce titre, le siège fédéral a soutenu en 2012 7 projets au CNDS national pour contribuer au financement des infrastructures représentant un investissement des collectivités locales de 6 700 000 € dont une contribution de l'Etat de 715 000 €.

Formation et professionnalisation

En 2012, La formation s'est organisée autour de 3 objectifs principaux :

- ◆ Accompagner la mise en œuvre des formations aux diplômés d'Aspirant Moniteur (AMFPC) et de Moniteur fédéral Pagaies Couleurs (MFPC) ;
- ◆ Initier une formation diplômante d'entraîneur de Course en Ligne et Kayak Polo ;
- ◆ Participer aux négociations de mise en œuvre d'un Certificat de Qualification Professionnelle.

Concernant l'accompagnement des diplômés fédéraux, le travail essentiel a consisté à formaliser, éditer, puis former à un outil pratique nommé « Le Guide des Formations ». Ce Guide comporte aujourd'hui trois ouvrages différents destinés aux Présidents de CREF, aux Cadres Techniques et aux responsables des formations AMFPC et MFPC. Quatre sessions de formation des responsables de formation ont par ailleurs eu lieu et ont permis à une soixantaine de ces responsables de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques.

La FFCK a par ailleurs souhaité travailler en partenariat avec le CREPS de Lorraine sur la création et la mise en œuvre d'une formation au Diplôme d'Etat d'entraîneur en eau calme qui permet à des cadres, en activité professionnelle ou non, d'obtenir le DE JEPS. 7 stagiaires sont entrés en formation en septembre 2012 pour 13 mois de formation en alternance. L'implication de la fédération dans ce diplôme permet de réamorcer la réflexion portant sur la stratégie de formation de nos entraîneurs.

Le Certificat de Qualification Professionnelle a enfin vu le jour fin décembre 2012, après de longues années de négociation. Il va permettre à nos clubs non employeurs et employeurs de recourir à l'emploi saisonnier de moniteur, et par ailleurs, à de jeunes encadrants de bénéficier d'un statut de salarié pour exercer leur passion auparavant bénévole. Les formations devraient pouvoir être opérationnelles à la fin du 1er semestre 2013, à la suite des étapes administratives qu'il reste à franchir au diplôme.

Communication

Notre système d'information (Extranet) a été rénové et la migration d'un système à l'autre a eu lieu -début juillet dans un nouveau format, offrant de nouvelles fonctionnalités. Les négociations avec les 7 autres fédérations présentes dans ce projet en collaboration avec notre prestataire Orange Business Service ont permis cette migration sans blocage majeur. De plus, cette nouvelle plateforme a permis de lancer la licence dématérialisée à compter du 1^{er} janvier 2013. Cette nouveauté permet de réaffirmer l'engagement de la FFCK dans une logique de développement durable, tout en offrant des services supplémentaires aux licenciés avec notamment un espace dédié à chaque licencié.

Nous avons renforcé le lien entre les acteurs de la fédération avec la création de la newsletter de la FFCK. Envoyé régulièrement à

tous les adhérents intéressés, cet outil moderne et réactif permet de valoriser et faire connaître les projets de l'ensemble de la fédération. Une communication sur toutes les Equipes de France, notamment lors des Jeux Olympiques et des événements internationaux en France, a permis de valoriser nos sportifs dans le paysage médiatique français et international.

ORIENTATION 2 : LES SITES DE PRATIQUE ET LA SECURITE

L'action fédérale en matière de réglementation vise en premier lieu à soutenir nos structures dans la mise en œuvre de leur projet (accès à l'eau, contentieux, réglementation à adapter,...).

Dans ce domaine, notre participation au comité national de l'eau (CNE) nous permet non seulement de participer aux réflexions mais aussi d'anticiper les débats législatifs.

Cette année, deux nouveaux arrêtés impactent notre pratique :

- ◆ L'arrêté accueil collectif de mineurs qui précise les modalités d'encadrement de nos activités dans les centres de vacances,
- ◆ L'arrêté armement en eaux intérieures qui fixe l'équipement des embarcations de plus de 5m de long et de plus de 45cm de large. Conformément aux dispositions de cet arrêté, une notification fédérale permet d'adapter l'équipement obligatoire à nos usages dans le cadre de nos clubs. Les membres de la fédération ont été informés par un article dans deux newsletters. L'information reste disponible sur notre site internet.

Ces deux textes renforcent la complexité du dossier classement officiel des cours d'eau sur lequel nous devons réorienter notre stratégie. La FFCK et le ministère chargé des sports évaluent les perspectives de ce dossier dans l'objectif de répondre d'une manière simple et cohérente aux exigences réglementaires. Une orientation stratégique doit être finalisée avec le ministère courant 2013.

Notre « arrêté sécurité » codifié doit s'articuler dans un contexte réglementaire de plus en plus complexe. Nous avons effectué une première analyse de l'arrêté et relevé des pistes de travail. C'est un chantier à mener également avec le ministère chargé des sports dans le cadre notamment de la rénovation du Code du sport programmée au second semestre 2013.

Le dispositif de recensement des ouvrages à signaler ou à aménager (décrets dans le cadre de la LEMA 2006) se met en place progressivement. Le siège fédéral participe aux réunions administratives avec les services des préfectures et intervient sur les formations de nos correspondants fédéraux. Une plateforme dédiée a été créée pour mener à bien ce dossier.

L'évaluation d'incidence natura 2000 des manifestations a été précisée par deux textes. Une évolution législative pourra dispenser d'une telle procédure les signataires des chartes natura 2000.

En matière d'environnement, la FFCK a enfin signé une convention de partenariat dite « convention de Grenelle » avec le ministère en charge de l'environnement. Cette convention est à la fois une reconnaissance de l'investissement des kayakistes dans la préservation, la sauvegarde et l'éducation à l'environnement mais surtout elle entérine un mode de relation consensuelle avec ce ministère. Il nous faut maintenant mettre en œuvre les 5 axes de travail identifiés dans cette convention, dont le contenu est accessible sur le site internet fédéral à la rubrique « Patrimoine nautique ».

De même, l'opération « initiatives océanes », menée en collaboration avec notre partenaire Surfrider Foundation, illustre l'engagement de la fédération envers la préservation de ses sites de pratiques.

Le concept des Sentiers Nautiques est aujourd'hui achevé et les premiers Sentiers devraient voir le jour en 2013. Ce produit permet à nos clubs de structurer une offre de loisir encadrée, adaptée à leur identité et à celle de leur territoire. Un site internet dédié doit voir le jour prochainement.

ORIENTATION 3 : LA PRATIQUE SPORTIVE

La vie sportive nationale

Après une année 2011 sous le signe de la réécriture complète des règlements sportifs, l'année 2012 a été une année de mise en œuvre par les commissions.

Les équipements sportifs de compétition

L'année 2012 a été marquée par une avancée significative du dossier de Vaires-sur-Marne. La FFCK est associée à toutes les phases de validation du projet sur le plan technique et fonctionnel. Le suivi de projet associe diverses compétences (conception de stade d'eau-vive, fonctionnement d'un pôle sportif, conception d'un bassin d'eau plate ...) de la FFCK afin d'obtenir du maître d'ouvrage le meilleur résultat possible. Le début des travaux est prévu fin 2013 pour une livraison de l'ensemble des équipements courant 2016.

L'année 2012 a été marquée par la livraison de plusieurs équipements ayant bénéficié d'un soutien de la FFCK :

- ◆ Le bassin d'entraînement de Course en Ligne en Guadeloupe
- ◆ Le stade d'eau-vive de Saint-Suzanne à la Réunion
- ◆ La tour d'arrivée du stade de Course en Ligne à Libourne (Aquitaine)
- ◆ L'espace de gestion de compétition sur le stade d'eau-vive de Pau-Pyrénées (Aquitaine)

Le parcours d'Excellence sportive

L'accès aux finales et aux podiums internationaux (niveau 3 du PES) : Étroitement liés à la préparation des équipes de France, la présentation sera faite dans le cadre du bilan de ces équipes.

L'accès au Haut Niveau (niveau 2 du PES) :

Le PES de la FFCK constitué en 2009, a pour objectif de créer les conditions nécessaires à la performance de haut niveau dans le but de conquérir durablement les podiums internationaux, dans les disciplines reconnues de haut niveau par le ministère chargé des sports. Les structures « d'accès au haut niveau » identifiées au sein du Parcours d'Excellence Sportive de niveau 2, ont particulièrement œuvré à l'atteinte de cet objectif au cours de l'olympiade 2009 / 2012. S'appuyant sur la collaboration des clubs et des Comités Régionaux, la politique sportive d'accès au haut niveau de la FFCK s'est structurée autour de plusieurs outils fonctionnels.

Il existe actuellement 14 structures réparties dans le PES Kayak Polo ou dans celui commun au Slalom, à la Course en Ligne et à la Descente. Selon les cas il s'agit de Pôle Espoir, de Club d'Excellence, de Dispositif Régional d'Excellence ou encore de Pôle d'Excellence Outremer.

En ce début d'année 2013, après les bilans, nous avons entrepris la « réécriture » de notre PES pour l'olympiade à venir.

L'accès à la Compétition (niveau 1 du PES) :

Ce niveau 1 du PES a fait l'objet de plusieurs échanges avec les Présidents de Comités Régionaux ou les Conseillers Techniques. Il sera prochainement finalisé puis géré par les régions conformément à un texte cadre qui a pour objectif de garantir la cohérence et la lisibilité de l'ensemble tout en préservant les spécificités régionales.

Listes ministérielles des sportifs espoir et de haut niveau

Les chiffres

374 sportifs figurent sur les listes ministérielles en 2012 et se répartissent de la manière suivante : 217 espoirs et 156 sportifs de haut niveau. On note une stabilisation du nombre de sportifs de haut niveau par rapport à l'année précédente. Pour les sportifs dit « espoir » on observe une augmentation de 24% due notamment à une meilleure préparation des jeunes athlètes lors des tests d'admissions sur liste. Une réflexion globale est actuellement menée au sein de la FFCK principalement sur la nature des tests effectués et les qualités qui semblent intéressantes à évaluer pour détecter les champions de demain.

Répartition des sportifs listés au sein des Structures de la FFCK

Les 374 sportifs sont répartis dans 155 clubs sur les 730 que reconnaît la fédération. À noter que 23 clubs rassemblent 143 sportifs (43,2% des sportifs listés). Ces résultats montrent que certains de nos clubs ont développé et acquis de réelles compétences dans la formation des payeurs de haut-niveau. À quelques exceptions près, ces clubs formateurs sont présents dans une seule discipline. Les clubs restent donc très spécialisés dans la formation sportive. Il est vrai que la pratique pluridisciplinaire semble demander une structuration et des moyens plus conséquents que de nombreux clubs, actuellement, ne sont pas en mesure de mobiliser.

Le soutien financier accordé aux sportifs de haut niveau

Les aides personnalisées

Les aides personnalisées sont des aides financières directes de l'Etat qui permettent de pallier aux difficultés rencontrées par le sportif pour atteindre l'excellence sportive et préparer sa carrière professionnelle.

Ces aides sont attribuées suivant différents critères en fonction du secteur ciblé : logement, formation, social et primes aux résultats... Une aide dite forfaitaire est également attribuée aux sportifs inscrits sur les listes « senior » et « élite ». Elle est destinée à prendre en compte l'ensemble des frais courants. Pour la deuxième année, cette somme a pu être versée en début de saison sportive, soit courant décembre. L'enveloppe globale de ces aides s'élève à 360 125 €.

Aménagement d'emploi dans les entreprises et la fonction publique pour les Sportifs de Haut-Niveau

L'emploi des sportifs de haut niveau au sein des entreprises peut être aménagé par le dispositif des Conventions d'Insertion Professionnelle signées entre le ministère chargé des sports, la fédération et les employeurs. Actuellement 35 sportifs de la FFCK bénéficient de ce type de contrat avec des temps de mise à disposition allant de 20 à 80%. Durant l'année olympique, et pour les sportifs concernés, le temps de mise à disposition a été augmenté afin d'obtenir des conditions optimales pour préparer l'échéance de Londres.

Cette année encore, les demandes augmentent dans certaines disciplines et notamment en Kayak Polo où l'âge des sportifs de haut niveau est sensiblement plus élevé. Afin d'alléger le coût financier de ces aménagements, la fédération a effectué les démarches nécessaires auprès des services fiscaux et peut ainsi bénéficier des avantages du mécénat. A ce titre, quatre conventions d'insertion professionnelle seront couplées avec le dispositif du mécénat permettant ainsi une réduction du coût de l'aménagement de l'emploi de 60% de la somme globale.

Ces aménagements s'effectuent également au sein des services de l'Etat : une sportive bénéficie d'une affectation proche de son lieu d'entraînement au ministère de l'éducation nationale tandis que quatre sportifs ont des conditions d'emploi favorables au ministère chargé des sports.

La surveillance médicale réglementaire

Pour la gestion des dossiers médicaux de l'ensemble des sportifs inscrits sur les listes ministérielles, la FFCK s'appuie sur un prestataire de service depuis maintenant trois années. Le logiciel Askamon évolue grâce au travail de partenariat entrepris. Une nouvelle version de ce logiciel, plus aboutie, permettra dès cette année d'avoir une vision très précise des examens et des éventuels problèmes détectés. On peut souligner l'arrivée du docteur Charles CHANUT, médecin fédéral en charge de la SMR, en remplacement du docteur Hubert BOURDIN.

La mission Information-Performance-Recherche

La mission Information-Performance-Recherche poursuit son objectif de soutien à la performance à travers 3 actions principales : diffusion des connaissances relatives à l'entraînement et à la performance, recherche et accompagnement scientifique, formation des entraîneurs.

Dans le domaine de la production de documents, il faut signaler la finalisation d'un DVD complet, canoë et kayak de Course en Ligne, produit et réalisé en collaboration avec l'université de Bourgogne et le Centre Régional de Documentation Pédagogique de l'académie de Dijon. Après la partie kayak, le second volume est consacré au canoë. Il a déjà été plusieurs fois primé à différents concours. C'est un outil essentiel pour la formation des cadres. Dans ce domaine, il faut signaler aussi :

- ◆ Production et diffusion en format électronique et papier d'un Echo des pôles spécial Kayak Polo. Cet écho des pôles dont la rédaction a été coordonnée par Maxime GOHIER présente une analyse complète des facteurs de la performance dans l'activité.
- ◆ Diffusion des images de référence de haut niveau de l'année 2012 sous forme d'un boîtier de 5 DVD présentant toutes les images des Jeux Olympiques (Slalom, Course en Ligne), ainsi que des extraits des championnats du Monde (Descente et Kayak Polo)
- ◆ Collecte et archivage régulier au siège de la fédération des images de l'ensemble des compétitions internationales de référence de nos disciplines de Haut Niveau.

Au plan de la recherche, il s'agissait principalement de finaliser les actions prévues au service des athlètes. Cela a été le cas pour le Vidéo Service Slalom ainsi que pour le travail sur l'étude hydrodynamique des coques de canoë de Course en Ligne mené en partenariat avec l'INRIA de Sophia Antipolis. Il est à noter que cette dernière recherche a permis de mieux comprendre le fonctionnement hydrodynamique des coques modernes et a facilité des prises de décision en terme de choix de matériel et d'adaptation des calages.

Le travail de suivi scientifique de l'entraînement se poursuit avec l'INSEP et sous forme de partenariats locaux au niveau des Pôles France.

Les actions de formation des entraîneurs restent centrées principalement sur le niveau PES 2 et PES 3 soit en proposant des formations à un réseau d'entraîneurs identifiés, soit en accompagnant des projets de formation pour les différents niveaux d'entraîneurs.

L'un des enjeux de l'olympiade à venir sera certainement de travailler sur les contenus de formation initiale, particulièrement au niveau du Diplôme d'Etat ainsi que sur les contenus et procédures de formation continue à mettre en œuvre.

Les Equipes de France de Slalom

Résultats de l'Equipe de France

Les Jeux Olympiques constituent la vitrine de l'équipe de France. Avec les deux titres olympiques d'Emilie FER en K1D et Tony ESTANGUET en C1H, l'équipe de France obtient un résultat exceptionnel pour l'année 2012 mais aussi pour l'olympiade.

Emilie remporte la première médaille d'Or olympique féminine du canoë kayak français et Tony devient le premier sportif français à remporter 3 titres olympiques dans 3 olympiades différentes.

L'année 2012 est également exceptionnelle en termes de résultats au-delà des Jeux olympique puisque l'équipe de France est montée 31 fois sur les podiums internationaux.

Collectif Senior

L'objectif de ce collectif est l'OR, et il y a eu 15 victoires cette année :

- ◆ 2 titres olympiques : Emilie FER et Tony ESTANGUET,
- ◆ 1 titre de Championne d'Europe : Carole BOUZIDI,
- ◆ 2 victoires au classement général de la coupe du Monde : Etienne DAILLE en K1H, Nicolas PESCHIER & Pierre LABARELLE en C2H,
- ◆ 10 victoires sur les différentes manches de coupe du monde : Nicolas PESCHIER & Pierre LABARELLE (3), Etienne DAILLE (3), Caroline LOIR (3), Tony ESTANGUET (1).

C'est de loin le total de victoire le plus important sur les quatre années de l'olympiade et l'équipe de France pourra s'appuyer sur ces résultats pour démarrer l'olympiade suivante.

Collectif moins de 23 ans

De nombreux sportifs ayant participé aux Jeux Olympiques à Londres avaient moins de 23 ans. Le niveau pour accéder aux podiums dans cette catégorie d'âge est donc très élevé.

Pour la première fois, l'ICF proposait un championnat du monde moins de 23 ans en 2012 à WAUSAU (USA). C'était l'objectif de ce collectif. Nouria NEWMAN y termine 3ème. Elle était déjà vice-championne d'Europe moins de 18 ans en 2009 et continue de progresser au niveau international. Thibaud VIELLIARD pour sa dernière année dans ce collectif remporte le titre européen en Canoë Monoplace à SOLKAN (SLO). Cette victoire coïncide avec sa première sélection en équipe Senior.

Collectif moins de 18 ans

L'objectif de ce collectif était le championnat du Monde à Wausau (USA). Cédric JOLY remporte cette compétition pour sa première année en moins de 18 ans. Il complète la moisson de titres dans la catégorie canoë monoplace en 2012. Tom SCIANIMANICO décroche la seconde place en kayak homme et contribue au bon résultat général du collectif malgré l'envoi d'une équipe réduite à cette compétition.

Bastien DAMIENS, sélectionné dans le collectif senior mais absent aux USA pour raisons médicales, devient vice-champion d'Europe en Kayak monoplace. Il aura toujours moins de 18 ans en 2013.

Les Equipes de France de Course en Ligne

Collectif Senior :

Malgré une olympiade aux performances sans précédent, et en dépit des 2 titres et 3 médailles d'argent conquises lors des championnats d'Europe 2012 à Zagreb (CRO), nous rentrons des Jeux Olympiques de Londres sans médaille française en Course en Ligne.

Pour autant, les pagayeurs français ont été acteurs de ces 30^{ème} Jeux Olympiques, à l'image de Maxime BEAUMONT 4^{ème} en K1 200m et d'Arnaud HYBOIS et Sébastien JOUVE en 4^{ème} en K2 200m ou de Mathieu GOUBEL 5^{ème} en C1 1000m et 7^{ème} en C1 200m.

Le K4 dame se hisse en finale et termine 8^{ème} avec Marie DELATTRE-DEMORY / Joanne MAYER / Sarah GUYOT / Gabrielle TULEU en 500m et Cyrille CARRE se classe 16^{ème} en K1H 1000m.

Au retour de Londres, nous avons pris le temps d'effectuer les bilans avec les sportifs et l'encadrement afin de faire émerger ce que nous avons appris et construit lors de cette olympiade. Nous avons cherché à analyser l'absence de concrétisation à Londres afin de répondre par des médailles à la question des Jeux Olympiques de RIO en 2016.

En C1 dame, faute de Jeux Olympiques pour la catégorie, les championnats d'Europe constituaient la compétition de référence de l'année. Sophie CORDELIER remporte la médaille d'argent en C1 dame 200m à Zagreb (CRO). Le canoë féminin français se maintient dans la dynamique de progression entreprise par l'ensemble des nations.

Collectif Moins de 23 ans :

Le championnat d'Europe moins de 23 ans de Course en Ligne s'est déroulé à Montemor-o-Velho (POR). Les sportifs de ce collectif n'ont pas réussi à se hisser sur les podiums. Seulement quelques bateaux arrivent à aller sur des finales A. Ce constat nous questionne. Championnat du Monde Universitaire : la compétition avait lieu à Kazan en Russie, site qui accueillera les Universiades en juillet 2013. La délégation Française revient des mondiaux universitaire avec 3 médailles : Romain BEUGNET remporte le C1 500m, Guillaume BURGER termine 3^{ème} du K1 500 et Adrien BART remporte également le bronze en C1 1000m.

Collectif junior :

Le championnat d'Europe junior de Course en Ligne s'est déroulé à Montemor-o-Velho (POR). Manon HOSTENS en K1 dame 1000m et Hélène VOILLY en C1 dame 200m remporte l'argent lors de ce championnat.

Collectif ParaCanoë :

Au départ de Cyril FOURNIER, il a été souhaité d'assurer une continuité de l'action fédérale en faveur des publics en situation de handicap. Jean-Christophe GONNEAUD, Conseiller Technique National est chargé de mission handikayak depuis le 1^{er} janvier 2012 à 50 % de son temps de travail.

Le Paracanoë continue de progresser au plan international. Cette année, notre équipe a pu retrouver le chemin des podiums grâce à Ronan BERNARD, vice-champion du Monde en V1 TA à POZNAN, vice-champion d'Europe en V1 TA à Zagreb et grâce à Martin FARINEAUX en K1 LTA, médaille de bronze aux championnats

d'Europe. Malgré ces résultats très encourageants et un travail journalier important de nos clubs, notre dispositif actuel d'accès au haut niveau ne montre pas une solidité suffisante pour garantir des résultats au plus haut niveau paralympique. Nous nous sommes engagés dans une réflexion lourde pour travailler avec l'Etat et les fédérations spécialisées dans le handicap pour chercher à mettre en place des dispositifs innovants et répondant mieux aux exigences du haut niveau. J'ai bon espoir que ces nouveaux dispositifs puissent se mettre en place dès 2013.

Collectif Marathon :

Sur le bassin de Rome (ITA) Pierrick Martin s'est illustré en remportant l'or en C1 moins de 23 ans. Il est le seul français cette année à remporter une médaille lors des championnats du Monde de Marathon.

Les Equipes de France de Descente

Avec treize podiums individuels, dont six titres, les résultats des mondiaux 2012 à La Plagne confirment le leadership de la France dans le paysage international. Tant en Sprint qu'en Classique la France réussit ses objectifs de l'année et de l'olympiade.

A noter que 2012 aura été particulièrement riche en performances féminines avec le triplé en Sprint, le podium individuel Classique et le titre en équipe Classique lors des championnats du monde.

Le doublé réussi C1/C2 pour Yann CLAUDEPIERRE et Guillaume ALZINGRE, confirme la valeur de ces athlètes et valide la stratégie conduite pour leur permettre de doubler les épreuves.

Les Equipes de France de Kayak Polo

Des Jeux Mondiaux aux Championnats d'Europe, l'équipe senior masculine aura remporté les trois titres majeurs sur l'olympiade. Elle décroche, ainsi que l'équipe féminine, les quotas pour les prochains Jeux Mondiaux de Cali (Colombie 2013)

Les moins de 21 hommes et dames ont chacun gagné le titre Mondial et Européen sur cette olympiade. 2014 avec Thury Harcourt, reste un objectif majeur pour ces jeunes équipes.

Les Equipes de France de Freestyle

L'Equipe de Freestyle remporte le titre européen en catégorie senior dame. Déjà championne d'Europe en 2010 Marlène DEVILLEZ confirme son niveau. En kayak homme Sébastien DEVRED accède au podium. Le niveau français permet de rivaliser avec les meilleurs Européens. Il reste à concrétiser au niveau mondial l'an prochain.

Les Equipes de France de Va'a

Le Va'a Vitesse présent cette année aux Championnats du Monde a été représenté par une équipe de 7 pagayeurs sélectionnés afin de concourir en individuel et en équipage. Les équipages accèdent aux demi-finales. Le niveau international reste dominé par les nations du pacifique.

Les Equipes de France d'Ocean Racing

Durant cette saison les pagayeurs français se sont confrontés à l'élite internationale sur les manches des worlds séries. Angie MOUDEN représentante féminine accède au top 5 international. L'ocean racing bénéficiera d'un championnat du Monde ICF à partir de 2013.

Les Equipes de France de Waveski

Durant le Championnat d'Europe se déroulant à Ribeira d'Ilhas (Portugal) la France a remporté le titre en Open avec Mathieu BABARIT, catégorie la plus disputée. Une nouvelle génération d'athlètes fait son apparition au niveau international avec la seconde place de Paul JOUET en junior.

Le corps arbitral international

L'année 2012 a été marquée par la présence de près de trente juges et arbitres français sur les compétitions internationales de référence. La France a accueilli deux examens de juges internationaux :

- ◆ Examen d'officiel technique international ICF en Slalom lors de la Coupe du Monde de PAU : 12 arbitres reçus
- ◆ Examen d'officiel technique international ICF en Descente lors du Championnat du Monde à la Plagne : 1 arbitre reçu

Dans ce domaine, il convient de saluer le travail de nos quatre juges et arbitres internationaux aux Jeux Olympiques de Londres avec :

- ◆ Michel LETIENNE – Course en Ligne
- ◆ Brigitte ZOUNGRANA, Marianne AGULHON et Jean-Michel PRONO - Slalom

Les grands événements sportifs internationaux organisés en France

Cette année la FFCK a été mobilisée autour de deux événements majeurs organisés en partenariat avec nos structures déconcentrées et les acteurs des collectivités territoriales concernées.

Ce fut tout d'abord la Coupe du Monde ICF Slalom à Pau mi-juin à quelques semaines des Jeux Olympiques de Londres. Une belle réussite sur le plan de la promotion de notre activité :

- ◆ 55 médias accrédités,
- ◆ 30 heures de TV au niveau national et international au travers de 15 chaînes TV dans le monde,
- ◆ 37 nations présentes avec plus de 400 membres de délégations.

Notons que cette nouvelle étape de Coupe du Monde à Pau fut l'occasion de renforcer nos relations avec la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées. Une relation qui s'est formalisée au travers d'une convention de Partenariat entre nos deux structures autour de l'accueil de nos équipes de France sur le stade d'eau-vive et l'accueil de compétition nationale et internationale sur son territoire.

Fin juin la FFCK s'est mobilisée pour accueillir le Championnat du Monde de Descente à la Plagne. Un nouveau défi relevé par le comité d'organisation local avec le soutien inconditionnel de l'équipe de l'Office de Promotion de la Grande Plagne. Au-delà de l'événement sportif et des excellents résultats de notre équipe de France, ce Championnat du Monde nous a permis une nouvelle fois de démontrer l'intérêt d'une telle opération pour le développement et le rayonnement de nos activités :

- ◆ La mise en place de l'organisation a permis à nos acteurs locaux de renforcer les liens avec les collectivités locales et de démontrer l'impact que peut avoir notre activité sur le territoire : la valorisation des retombées en terme de communication pendant l'événement a été estimée à plus de 600 K€ pour la station de la Plagne.
- ◆ La puissance du réseau de communication de l'Office de Promotion de la Grande Plagne au service de notre activité : campagne d'affichage dans les grandes villes de la région Rhône-Alpes, promotion du canoë-kayak dans des magazines nationaux...

- ◆ La mise en place d'une action de promotion avec le Conseil Général de la Savoie et EDF pour permettre à plus de 800 jeunes du département (dont les Z.U.S. de Chambéry) de venir découvrir notre activité et son environnement.

Ces deux événements ont été une réussite grâce à l'investissement de nombreux bénévoles mais aussi au concours de l'équipe de cadre technique sportif de notre fédération qui s'est mobilisée pour apporter son expertise acquise année après année en la matière. Une expertise reconnue et grandement appréciée par nos comités d'organisation et qui permet à la FFCK de garantir aux instances internationales une organisation sportive de qualité.

Le calendrier des compétitions internationales en France

Depuis 2000 la FFCK avait mis en place un système d'appel à projet national à partir d'un calendrier prévisionnel de compétitions internationales en France. Ce système a permis de saisir des opportunités de création d'équipement. Après 12 ans de fonctionnement, la FFCK a souhaité revoir sa démarche pour optimiser le positionnement des compétitions internationales en France au sein du projet fédéral 2010 – 2020. Le Conseil Fédéral du mois de juin 2012 a validé la nouvelle stratégie fédérale en la matière autour de quatre objectifs et la définition d'orientations politiques pour chaque activité. Ceci se traduit de manière pratique par l'identification pour chaque activité d'un ou de quelques sites de compétition stratégiques avec des compétitions internationales clés.

Cette stratégie sera déclinée au cours de l'année 2013 en coopération avec les commissions nationales d'activités mais d'ores et déjà les éléments suivants ont été validés :

- ◆ Course en Ligne – Championnat du Monde 2018 ou 2019 VAIRES-SUR-MARNE
- ◆ Slalom – Championnat du Monde 2017 – PAU
- ◆ Kayak Polo – Championnat d'Europe 2017-SAINT-OMER

Médiatisation de nos activités

Comme en 2011, l'ICF a pris en charge la production des images TV sur l'ensemble des étapes de Coupe du Monde en Course en Ligne et en Slalom.

Ceci a permis une nouvelle fois d'obtenir une diffusion intégrale des coupes du monde sur le territoire français grâce à la chaîne partenaire du CNOSF : ORANGE SPORT EVENT.

Accueil de réunions internationales en France

Cette année la FFCK a accueilli deux réunions internationales :

- ◆ **Le comité technique ICF Descente du 24 au 26 février 2012 à Lyon** : cette réunion a notamment été l'occasion de la remise du dernier rapport officiel d'avancement de la préparation du Championnat du Monde de Plagne 2012.
- ◆ **La 3^{ème} réunion du Board de l'Association Européenne de Canoë du 1^{er} au 3 novembre 2012 à Paris** : en marge de cette réunion, la FFCK a accueilli sur une journée la 1^{ère} réunion de l'ensemble des fédérations européennes. Cette réunion a permis de partager la vision européenne sur le sujet de la gouvernance de l'ICF.

Relations internationales

La FFCK a accompagné la politique de la Fédération Internationale de Canoë, en accueillant, une tournée destinée à 8 « jeunes talents ICF » pratiquants le Slalom, issus de fédérations en développement. Cette tournée s'est déroulée sur notre territoire. Elle a débuté au club de Montreuil sur Mer puis s'est déplacé dans la vallée de la Tarentaise, avec la participation aux championnats du Monde de Descente Classique et Sprint, et s'est terminée à Pau avec la participation à la Coupe du Monde de Slalom.

Pierrick GOSSELIN, toujours responsable du développement du Slalom à l'ICF, coordonne toutes les actions de détection et d'entraînement en s'appuyant sur un réseau d'entraîneurs essentiellement français. Pour cette année, ces entraîneurs sont allés en mission en Afrique du Sud, au Togo, en Thaïlande, à Taiwan, en Argentine et en Turquie.

En Course en Ligne, le dispositif « Pas de Calais 2012 » a prolongé son action d'aide à la préparation des Jeux Olympiques en accueillant, au Club de St Laurent Blangy, la préparation d'une jeune kayak dame (Katia BAH), boursière de la Solidarité Olympique, et d'un Canoë monoplace, (Ndiatte GUEYE). Ce travail d'accompagnement s'inscrit dans le cadre d'une relation conventionnelle entre la FFCK, la Fédération Sénégalaise, le Conseil général du Pas-de-Calais, l'ASL St Laurent Blangy, la DDJS du Pas-de-Calais et la Ville de Saint-Laurent Blangy. Dans le cadre de cet accord, la FFCK a également accompagné le nouveau Directeur Technique de la fédération sénégalaise dans la structuration du haut niveau au sein de sa fédération. Il convient désormais de trouver un prolongement à la convention « Pas de Calais 2012 » dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio 2016.

CONCLUSION

L'année 2012 fût dense et riche en émotions à l'image de toute cette l'olympiade.

L'essentiel des engagements pris en 2009 a été tenu et mené à terme. Ces quatre années furent historiques au plan sportif avec deux magnifiques médailles d'Or olympique en signature.

Je tiens à tous vous remercier, bénévoles et professionnels, pour votre engagement, pour tout le travail réalisé cette année et le chemin parcouru tout au long de cette olympiade.

Evidemment beaucoup de choses restent encore à faire pour consolider nos performances sportives mais surtout pour renforcer nos clubs qui supportent toute l'activité fédérée. Dans ce contexte durable de réduction des moyens publics, la professionnalisation de nos clubs en termes de qualité d'accueil, de compétences, de services et de modèle économique reste la réponse la plus sûre sur le long terme pour la pérennité de notre modèle associatif. La route vers la réduction de la dépendance publique reste encore longue et difficile mais les potentialités offertes par nos activités et la passion de nos acteurs me donnent confiance en l'avenir.

Enfin, je souhaite bonne route à notre formidable ambassadeur Tony ESTANGUET après sa décision de mettre un terme à sa carrière sportive exceptionnelle et nous espérons tous que la décision du Tribunal Arbitral du Sport lui permette prochainement d'intégrer le prestigieux cercle des membres du Comité International Olympique.

Il me reste à remercier tout particulièrement notre Bureau Exécutif et son Président Vincent HOHLER, responsable, engagé et mobilisé sur le terrain.

Une fois encore, notre fédération a su faire preuve de créativité, de dynamisme, de conviction et a prolongé sa route vers la performance. Je fais pleinement confiance à toute l'équipe pour continuer de naviguer sur cette voie au cours de la prochaine olympiade.

Philippe GRAILLE
Directeur Technique National

RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL



Gilbert TROUVE
Secrétaire Général

L'année 2012 marque la fin d'une olympiade, l'Assemblée Générale est d'une part l'occasion de faire le bilan de quatre années de vie fédérale, notamment en ce qui concerne l'évolution des structures et des titres.

Cette Assemblée Générale prolonge celles des Comités Régionaux elle est aussi un moment important pour tracer des pistes de réflexion pour l'olympiade suivante (2013-2016).

Elle doit permettre d'adapter les orientations du projet fédéral dans un contexte social, économique et donc politique particulier.

Les études et enquêtes réalisées en 2007 et 2009, les différents échanges entre les composantes de la fédération ont permis d'évaluer toutes les potentialités de nouveaux adhérents. En effet quelque 5 millions de personnes montent chaque année en canoë

ou en kayak, 600 000 fréquentent les structures fédérales et seulement un peu plus de 200 000 possédaient un titre en 2008, dont 32 000 une licence permanente et 172 000 un titre temporaire.

Les structures

Lors de l'olympiade 2009-2012 le nombre de structures composant la fédération est resté stable. En 2008, les clubs affiliés étaient au nombre de 709, les structures agréées ou conventionnées étaient au nombre de 54. En 2012, ce sont 716 clubs qui sont affiliés et 36 structures sont agréées ou conventionnées. Il convient de préciser que certaines structures associatives agréées sont passées sous le statut de membres affiliés.

2009- 2012 des services nouveaux mis en œuvre pour les clubs :

Les titres

De nouveaux titres ont été créés à la fin de l'olympiade de Pékin. Ceux-ci ont pour objectif de permettre aux clubs et à la fédération

de donner plus de souplesse à notre politique de titres et de permettre aux clubs d'accueillir davantage de pratiquants dans des créneaux différents que ceux qui concernent les adhérents traditionnels.

- ◆ Les licences permanentes, elles sont plus diversifiées (licences Familles, licences Pagaies Couleurs, Pass'Jeunes, licences canoë + bleues.), elles sont destinées à mieux cibler les publics. Elles complètent les deux licences Canoë + adultes et jeunes. Le nombre de licences permanentes a progressé de 13,73% (32 606 fin 2008 – 37 082 en aout 2012)*. Cette progression est due essentiellement aux nouveaux titres qui ont connus une évolution sensible depuis 2009 (+61,12%). Il convient de noter un « tassement » de 1,3% en ce qui concerne la licence Canoë + notamment chez les jeunes. Ce tassement n'est pas le fait des nouveaux titres, en effet ceux-ci concernent des publics différents.
- ◆ Les titres temporaires, Cartes Tempo et Canoë Open ont remplacés la Carte Découverte. La progression a été aussi très sensibles, (+ 95,7% -172 600 cartes fin 2008 - 337 600 en aout 2012).

* Remarque : afin de pouvoir disposer de données comparables il n'a pas été tenu compte de la nouvelle saisonnalité, les statistiques annuelles ne pourront être comparables qu'en 2014.

La progression globale des titres s'avère positive, la diversité de ceux-ci permet aux clubs qui les utilisent de drainer de nouveaux publics et d'augmenter ainsi leurs effectifs. L'appropriation de la nouvelle politique de titres par les clubs a été longue. Dans ce domaine il est important que les Comités Régionaux relayent et accompagnent la communication du siège.

Par ailleurs il est constaté que souvent ce sont les clubs les plus structurés, et qui se sont donné un projet de développement qui ont le plus utilisé les nouveaux titres.

L'évolution des licenciées féminines :

En 2012, l'ensemble des titres permanents délivrés aux féminines représente 33,2%. En 3 années (2009 étant la date de mise en œuvre des nouveaux titres) la progression est de 25,8%.



En 2012 les licenciées féminines titulaires de la Licence Canoë Plus représentent 24,6%. En 3 années il est enregistré une diminution de 6% des féminines titulaires de la Licence Canoë Plus.

Une évolution du nombre global de nos licences et notamment des féminines ne pourra être effective qu'avec une amélioration de la qualité d'accueil de nos clubs, notamment avec des locaux rénovés et agrandis.

eDEN Club

Le projet fédéral 2010-2020 a positionné le développement durable du club au cœur de la politique de la FFCK. Le dispositif « eDEN Club » est destiné à accompagner les clubs dans l'élaboration et la construction de leur projet de développement.

Les difficultés structurelles des clubs sont à la fois un handicap à leur développement ainsi qu'à celui de l'ensemble du système fédéral. En 2011 la mise en place du dispositif « eDEN Club » est un moyen supplémentaire mis au service des clubs. Il a pour objectif d'aider le club à construire son projet associatif et à se positionner comme un acteur reconnu de la vie sociale, éducative et économique de son territoire.

A ce jour quelque 30 clubs ont engagés l'élaboration d'un projet club et une cinquantaine sont en cours.

2013-2016, des dossiers et des projets à faire évoluer

Le trophée « Pagaies d'Or »

L'objectif du dispositif est de valoriser les clubs, les structures fédérales ou des partenaires et honorer des sportifs qui ont réalisés des actions s'inscrivant dans les orientations du projet fédéral. Neuf trophées sont mis en jeu chaque année. En 2012, seize dossiers ont été adressés au siège. La remise des trophées sera faite à l'occasion d'une cérémonie conviviale sur les lieux de l'activité des lauréats en présence des partenaires locaux. Permettre aux structures et aux sportifs d'être honorés et valorisés au regard de leurs activités et de leurs initiatives, est indispensable pour la médiatisation et par voie de conséquence le développement de notre activités et de nos clubs.

Il convient de réfléchir à l'avenir du dispositif. En effet le nombre de candidats et de dossiers présentés est en diminution.

Le siège fédéral

Il est d'évidence aujourd'hui que le siège fédéral, dans sa configuration actuelle, n'est plus adapté à de bonnes conditions de fonctionnement des services et de travail du personnel. La conjoncture actuelle a entraîné l'abandon du projet d'acquisition à court terme d'un nouveau siège. Il apparaît toutefois nécessaire que le personnel puisse travailler dans de meilleures conditions. A cet effet une étude est envisagée afin d'entreprendre des travaux pour une rénovation du siège.

Les titres

L'évolution des modes de pratique des activités physiques et sportives et du canoë kayak en particulier ont amenés la FFCK à adapter ses titres au regard de la diversité des publics. Cela avec l'objectif de permettre aux structures de mieux capter les publics, de mieux valoriser leur activité.

Les services mis à la disposition des licenciés et des clubs (assurance, outils liés à la formation, logistique pour l'événementiel notamment, expertise dans différents secteurs – équipement - préservation et accès au patrimoine nautique - accompagnement des clubs dans leur projet - filières d'accès au haut niveau) ont un coût, leur financement dépend essentiellement des fonds propres de la fédération.

Le contexte économique, les contraintes financières qui en découlent nous permettent-ils de rendre les mêmes services que les années précédentes en maintenant les mêmes tarifs ?

En l'absence d'une augmentation significative du nombre de licenciés, il conviendra d'envisager une augmentation des tarifs des titres si nous voulons continuer à assurer des services de qualité en direction des clubs et des adhérents.

Construire un réseau de structures opérationnelles dans leur territoire

Nos principaux moyens financiers à tous les échelons du local au national proviennent essentiellement des finances publiques. Le contexte économique et social d'aujourd'hui nous oblige à repenser notre approche économique de la vie associative.

Il convient donc que nos clubs soient en capacité d'établir des partenariats crédibles, de disposer de locaux adaptés, de mettre en œuvre des activités attrayantes et de valoriser la qualité de celles-ci.

Trois axes s'avèrent déterminants :

- ◆ permettre aux structures, prioritairement aux clubs, de s'inscrire dans le cadre des politiques publiques et d'être des acteurs reconnus dans leur territoire ;
- ◆ ouvrir l'activité des clubs à des publics diversifiés par des activités adaptées et favoriser ainsi l'augmentation du nombre de licenciés ;
- ◆ développer une image dynamique par la qualité des activités des clubs et de leur fonctionnement.

« eDEN Club » a pour objectif de faciliter la construction d'un « projet club » prenant en compte les données de fonctionnement, les caractéristiques et les potentialités du territoire, les attentes des institutionnels et de la population locale.

Des initiatives régionales et territoriales, avec la participation du siège, ont été prises pour faire connaître l'outil, il convient aujourd'hui d'amplifier la démarche pour qu'une majorité de structures construisent leur projet et se donnent les moyens d'accueillir les pratiquants dans de bonnes conditions et de développer leurs activités.

La mise en œuvre d'«eDEN Club» devrait favoriser l'ouverture d'une large réflexion sur le développement de l'ensemble des structures et d'envisager de nouveaux schémas de fonctionnement. Le rôle des Comités Régionaux s'avère déterminant pour faire progresser la démarche.

Conclusion :

L'olympiade 2009-2012 a permis d'augmenter sensiblement le nombre de pratiquants accueillis dans les clubs et par voie de conséquence de faire évoluer le nombre de titres permanents et temporaires. De grandes différences demeurent entre les clubs, celles-ci sont dues aux capacités des structures à accueillir différents publics, du nombre de cadres permanents employés et aussi de l'utilisation des nouveaux titres.

Si nous souhaitons, conserver notre notoriété, développer notre savoir faire et promouvoir nos valeurs, partage – excellence – formation - ambition, il convient pour ce faire de réfléchir à la construction d'un modèle de fonctionnement et économique durable adapté aux caractéristiques d'un secteur sportif associatif social et solidaire. Construire un modèle qui corresponde à notre identité et qui nous donne les moyens de développer nos activités au sein du secteur fédéral.

Cet objectif passe par la capacité de toutes les structures fédérales:

- ◆ à augmenter sensiblement le nombre de licenciés ;
- ◆ à développer une dynamique pour accueillir des publics nouveaux ;
- ◆ à offrir des services de qualité ;
- ◆ à accompagner les clubs pour qu'ils soient des acteurs reconnus dans leur territoire ;
- ◆ à construire des partenariats durables.

Gilbert TROUVE
Secrétaire Général



Nathalie LATIMIER
Trésorière Fédérale

Dans le cadre des fonctions que j'assume en tant que trésorière de la fédération, il me revient de vous présenter l'exercice 2012. Celui-ci a été réalisé avec régularité, sincérité et prudence. Les documents produits sont l'image fidèle et exacte de la situation comptable de la Fédération Française de Canoë-Kayak.

Le budget 2012 se caractérise, par rapport à 2011, par une diminution globale de 183 002,29 € (- 2,7 %), pour une masse budgétaire de

6 727 410,81 €. Cette diminution intervient après une progression exceptionnelle de 5% en 2011, suite au changement de saisonnalité.

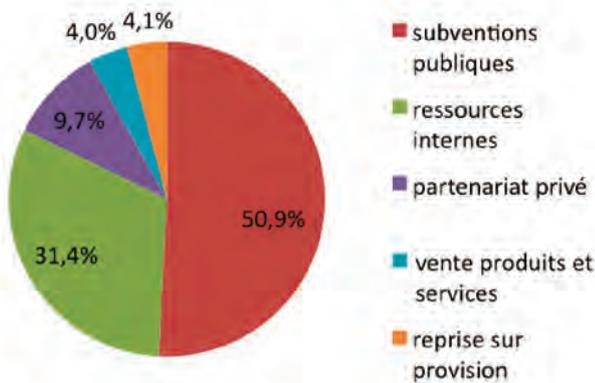
Les ressources de l'association, soit 6 727 410,81 €, proviennent :

- ◆ Des subventions publiques, à hauteur de 3 421 172,92 €, contre 3 482 219,75 € en 2011 (-1,78 %). Ces subventions, qui représentent 50,9 % de nos produits, résultent principalement de la convention d'objectifs (CO), à hauteur de 49 %,
- ◆ De nos ressources internes qui génèrent une masse de 2 110 673,39 €. La comparaison avec les ressources propres dégagées en 2011 reste aléatoire, pour les

mêmes raisons qu'évoquées ci-dessus : le changement de saisonnalité.

- ◆ De nos partenaires privés qui nous ont soutenus à hauteur de 653 506,57 €.
- ◆ De nos ventes de produits et services qui génèrent une masse de 266 235,02 €.
- ◆ De reprises sur provisions (principalement liées au JO) pour 275 822,91 €, et de produits financiers à hauteur de 35 169 €.

Répartition des ressources du siège fédéral



Le niveau des charges de l'association en fin d'exercice se monte à 6 501 631,99 €, à comparer à celui de 2011 qui était de 6 452 118,80 €.

Les postes de charges se distribuent de la façon suivante :

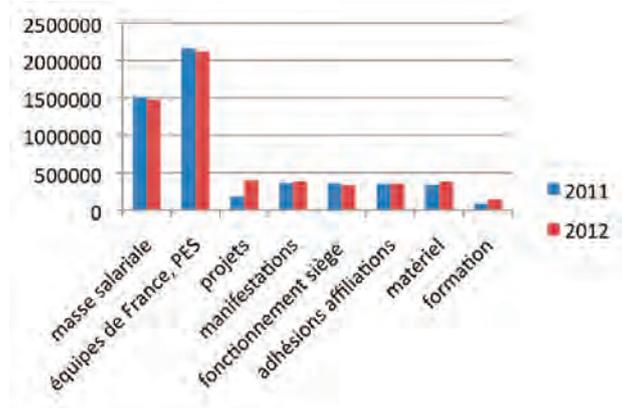
- ◆ La masse salariale s'élève à 1 476 352,66 €, accusant une baisse de 34 163,78 € par rapport à 2011 qui résulte du passage de deux emplois de droit privé à un emploi public et à un congé de longue maladie.
- ◆ Les actions Equipes de France et Parcours de l'Excellence Sportive (PES) impactent le budget à hauteur de 2 114 100,84 € contre 2 161 403, 49 € en 2011, soit une diminution globale de 47 302,65 € intervenant principalement sur le PES. Ces deux secteurs représentent respectivement 24 % et 9% des charges, comme en 2011.
- ◆ Les projets, à hauteur de 396 158,67 €, montrent une progression de 114 % par rapport à 2011, qui se justifie par les dépenses liées au JO.
- ◆ Les dépenses liées aux manifestations se montent à 385 364,90 €, soit une progression de 5,4 % principalement due à l'organisation du championnat du Monde de descente à La Plagne et à la coupe du Monde de Slalom de Pau.
- ◆ Les frais de fonctionnement du siège s'élèvent à 335 464,11 €, ce qui représente une diminution de 5,7 %, essentiellement due à la baisse des charges de fluides.

- ◆ Les adhésions et affiliations figurent au titre des charges au travers principalement des quotes-parts reversées aux Comités Régionaux et Comités Départementaux. Cela représente un montant de 350 865,97 €, contre 347 435,28 € en 2011. Cette hausse apparente ne correspond en rien à une augmentation des licences mais à une régularisation de quotes-parts qui auraient dû impacter l'exercice 2011.

- ◆ Les achats de matériel représentent une dépense de 383 493,33 €. La progression de ce poste, de 13,9% par rapport à 2011, année au cours de laquelle il n'y pas eu d'achat de camion.

- ◆ La formation représente une masse budgétaire de 143 443,22 €. Poste en augmentation de 66,8 % comparé à 2011. Augmentation à mettre en relation avec la volonté de développer des outils et des services à destination des clubs.

Etat de la répartition des charges entre 2011 et 2012



L'exercice budgétaire 2012 fait apparaître un excédent de 225 778,82 €. Ce résultat s'explique par une conjoncture exceptionnelle liée notamment à :

- ◆ Des recettes liées aux produits d'adhésion supérieures au prévisionnel établi avec la prudence nécessaire et dues essentiellement :
 - Au chiffre d'affaire résultant de l'offre promotionnelle automne sur les Licences Canoë +
 - Au chiffre d'affaire des licences Pass' Jeunes, Pagaies Couleurs et Familles
- ◆ Une reprise sur provision liée au Jeux Olympiques
- ◆ Un produit financier supérieur au prévisionnel

Le résultat de 2012 conforte celui de 2011, et permet d'améliorer nos fonds propres. Toutefois, il faut noter le caractère conjoncturel de ces résultats.

Nous devons demeurer extrêmement vigilants face à un avenir très incertain, et un environnement économique dégradé.

Je rappellerai pour mémoire les incertitudes qui pèsent sur :

- ◆ Les licences en 2013
- ◆ Les ressources publiques (baisse déjà réelle de 4,5% de la CO 2013)
- ◆ Les partenariats privés (actuellement, perte du partenariat ADIDAS)
- ◆ Le pouvoir d'achat des ménages qui lui aussi va diminuer

Il nous faut donc être réaliste, et réfléchir à une mutation de notre modèle économique qui doit nous amener à davantage d'autonomie pour conserver notre niveau de performance, et à court terme, faire aussi bien avec moins.

RAPPORT D'ACTIVITE DU PRESIDENT DU CONSEIL FEDERAL



Vincent BLANCHET
Président du Conseil Fédéral

Cette dernière année du mandat était placée comme tous les quatre ans, sous le signe particulier de l'olympisme mais aussi de clôture de mandat électoral. Les jeux de Londres nous ont apportés de merveilleux souvenirs mais aussi de la frustration.

Souvenirs : DEUX titres olympiques obtenus par nos athlètes avec cerise sur le gâteau le triplé historique de Tony qui entre dans le cercle très restreint des sportifs d'exception.

Chacun se souviendra longtemps des émotions intenses vécues en direct ou à travers les différentes retransmissions. Frustration pour les athlètes de la Course en Ligne qui restent au pied du podium malgré les très bons résultats obtenus lors de cette olympiade. Un grand bravo et un grand merci à eux et à leur entourage pour ce qu'ils ont apportés à notre discipline et à notre fédération.

La fin de cette olympiade 2012 signifie également la clôture de mon premier mandat de président du Conseil Fédéral et le début de mon deuxième mandat en tant que président suite aux dernières élections.

Dans ce rapport, seront abordés, le bilan des travaux du conseil fédéral de l'année 2012 puis le point sur les quatre années écoulées avant d'envisager quelques perspectives de fonctionnement.

Décisions du Conseil Fédéral 2012

Le Conseil Fédéral (CF) s'est réuni à quatre occasions lors de l'année 2012 : en mars, en juin, en novembre et en décembre. Ce dernier étant le premier de la nouvelle olympiade 2013 / 2018 avec comme point à l'ordre du jour l'élection du président du Conseil Fédéral.

Lors de ces réunions statutaires, les membres du Conseil Fédéral ainsi que les invités (présidents des commissions non élus) ont fait preuve pour une grande majorité d'une présence régulière. Les ordres du jour, toujours denses, ont été respectés et toutes les questions posées ont permis d'échanger, de prendre des décisions ou de proposer des orientations pour l'exécutif.

Au-delà des informations du Président, des membres du BEX et du Directeur Technique National sur le suivi de la politique fédérale, les discussions et décisions votées ont concerné, parmi les grands thèmes de la vie fédérale :

Je terminerai ce bilan en remerciant tous nos partenaires, publics et privés, qui contribuent au développement fédéral et à la mise en œuvre de notre projet. Remerciements aussi pour le travail au quotidien et rigoureux de la directrice administrative et financière en collaboration avec le service comptabilité.

Nathalie LATIMIER
Trésorière

- ◆ Le suivi et l'adoption des grandes masses budgétaires.
- ◆ L'évolution des stratégies d'accueils des manifestations internationales organisées en France et leur calendrier.
- ◆ Les règlements sportifs : le sujet principal de l'année au Conseil Fédéral a été la réécriture des règlements sportifs. Plus d'une année de débats et d'échanges lui ont été consacrés. Cette réécriture, préparée au mieux par les commissions d'activité et la commission sportive, mettent en évidence des questions méritant un approfondissement et une plus grande concertation entre les commissions d'activité et les commissions transversales (médicale et formation).

Nous pouvons noter avec grande satisfaction l'implication des conseillers fédéraux pour la relecture des règlements qui ont mené une analyse critique et constructive auprès des responsables de commission et ensuite joué un rôle de rapporteur auprès du Conseil Fédéral.

- ◆ eDEN Club : méthode et outil de travail au service des clubs. Ce guide permet à chaque club de structurer et de construire son projet associatif en étroite relation avec la ou les collectivités territoriales.
- ◆ Le SIEGE fédéral : la volonté d'acquiescer un nouveau siège a été ajournée au regard des contraintes financières actuelles du siège actuel. Face à ces contraintes, une rénovation, nécessaire, du siège actuel est cependant envisagée pour permettre d'accueillir dans des conditions satisfaisantes les professionnels permanents.
- ◆ Reste en suspens : une révision complète de l'annexe financière (annexe 4) et du rôle et des missions des organes déconcentrés (annexe 1).

Bilan de l'olympiade et réflexion

Lors de ces quatre ans le Conseil Fédéral a rempli son rôle : être un organe de réflexion et de décisions, de suivi de la politique fédérale et être une force de proposition. Les actions ont été menées en étroite relation avec le Bureau Exécutif (BEX). Les prises de positions de l'ensemble des élus ont confirmées la diversité des points de vue tout en montrant la volonté de tous d'aller de l'avant dans une dynamique positive et constructive basée sur le respect des prérogatives de chacun.

Le Conseil Fédéral a justement apprécié les avancées sur des dossiers importants qui ont pris du temps pour être menés à termes par la direction technique ou l'exécutif :

- ◆ la rénovation des diplômes fédéraux,
- ◆ l'outil EDEN club mis à la disposition des structures fédérales,
- ◆ la LEMA (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques) relative au recensement, à l'aménagement et à la signalisation des sites de pratiques,
- ◆ les évolutions statutaires et règlementaires,
- ◆ la création de la commission Juges et Arbitres, de la commission Dragonboat, de la commission Jeunes qui doit être le point de départ d'un véritable « plan jeune », du groupe de travail CK au féminin.

Des améliorations restent à apporter, dont notamment la préparation des documents en amont de nos rencontres (convocations, diffusions des documents préparatoires) et la gestion du temps lors de nos réunions.

Positionnement des conseillers fédéraux dans la vie fédérale

Les centres de préoccupations de notre fédération sont multiples et variés et demandent un travail conséquent de mise en œuvre et de suivi par tous nos dirigeants et nos cadres techniques. Les membres du Conseil Fédéral doivent avoir une vision large des problèmes fédéraux avec un état d'esprit de vigilance et d'attention sur les évolutions nationales et internationales. Ils peuvent être amenés à valider des décisions politiques fortes qui engagent l'avenir de la fédération.

Leur implication dans la vie fédérale doit être plus importante et donc être associée aux organes de réflexion et de concertation comme les séminaires des présidents de régions et des conseillers techniques. Ils doivent avoir aussi une participation active au

Conseil Fédéral et dans la vie fédérale pour leur permettre d'analyser les dossiers présentés et avoir une attitude à la fois critique et constructive. C'est dans cette optique que les conseillers fédéraux s'impliquent et doivent être impliqués dans les commissions, les groupes de travail ou de suivi, et être en étroite relation avec les organismes déconcentrés.

Ainsi un investissement plus important des membres du conseil auprès des régions pourrait apporter une reconnaissance et une légitimité plus importante en tant que membre élu du conseil fédéral.

Il est aussi important que les conseillers fédéraux puissent être aussi observateurs et acteurs sur le terrain. Leur nomination en tant que membre du jury sur les championnats de France va dans ce sens.

Conclusion

Les réunions du Conseil Fédéral ont donc permis de riches échanges à partir des informations données par le Bureau Exécutif et des points de vues exprimés par les membres du conseil. Toutes les discussions et décisions se sont déroulées dans le respect des personnes et des procédures prévues et dans une ambiance conviviale de travail qui a permis au Conseil Fédéral de remplir son rôle.

Cette Assemblée Générale de la fédération est l'occasion de remercier les membres du Conseil Fédéral, les membres invités et tout le personnel du siège pour leur participation active et constructive.

Vincent BLANCHET
Président du Conseil Fédéral

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE COURSE EN LIGNE, MARATHON



Bernard BOUFFINIER

Notre Fédération s'est dotée de règlements particulièrement soignés. Elle a défini très précisément la composition, et les modalités de désignation des membres de chaque instance dirigeante avec leur rôle et leurs missions imparties, l'article 2.4 de l'Annexe 2 du Règlement Intérieur revu en 2011 est suffisamment précis sur les missions d'une commission nationale d'activité pour que j'en reprenne le détail.

Les Commissions Nationales d'Activités ont pour missions de développer leur animation sportive, dans le respect du projet et des règlements fédéraux.

Elles sont chargées plus précisément :

- ◆ d'élaborer des règlements de compétition propres à leur(s) activité(s) et veiller à leur application, la mise à plat des règlements généraux et l'intégration des règlements particuliers ont constitué la charge la plus importante de l'olympiade pour la commission, je n'y reviendrais pas. Son application n'a pour l'instant pas donné lieu à beaucoup de remarques, positives comme négatives.

- ◆ de veiller à la cohérence de leur animation sportive avec les attentes des différents publics identifiés dans le projet fédéral,

je pense que malgré l'indifférence de beaucoup, les critiques de quelques uns, l'objectif est atteint. Il est très difficile de concilier une chose et son contraire, pas commode non plus, de concilier l'intérêt des petits clubs et celui des grosses structures, le développement de l'activité dépend pourtant de tous.

- ◆ de contribuer à l'élaboration de tous les documents techniques relatifs à leur activité et veiller à leur application, la commission disposait de bons outils, la volonté de les améliorer n'a pas été possible, j'espère toutefois une amélioration rapide de la situation.

- ◆ de soumettre annuellement à la Commission Sportive un projet de calendrier interrégional et national, d'accompagner la démarche de labellisation des sites de compétition,

deuxième dossier compliqué en terme d'énergie consacrée, composer le calendrier Course en Ligne et Marathon au sein d'un calendrier national pléthorique, en tenant compte des nombreuses manifestations internationales, juniors, - de 23 et séniors, des tests Equipes de France dont les dates sont connues tardivement est un casse tête redoutable. Quelle liberté d'action avons-nous ? L'impact de l'animation nationale de Course en Ligne est particulièrement modeste, est ce suffisant pour le

développement d'une discipline olympique? Ce n'est pas non plus le nombre de manifestations de Marathon qui va contribuer à la progression des meilleurs. Sur ce sujet, beaucoup négociations sont nécessaires et les critiques sont plus nombreuses que les solutions.

- ◆ De s'assurer du bon fonctionnement des manifestations interrégionales, nationales et des Championnats de France,

je tiens à souligner le très bon niveau de qualité des organisations nationales et particulièrement celui des championnats de France qui se sont déroulés lors de ces quatre années tant par l'engagement des organisateurs, des moyens mis en œuvres, que par l'action de la commission qui met au service des organisateurs son expérience, son aide technique, du matériel, et qui assure la nomination de juges de qualité, la gestion des courses, grâce à des personnes chargées de mission au sein de la commission.

- ◆ de gérer la liste des juges et arbitres nationaux, leur sélection sur les manifestations nationales et assurer leur formation dans le respect des règles émises par la Commission Nationale des Juges et Arbitres,

la structuration permet la formation et la gestion des juges, grâce au responsable national des juges CEL/MAR et ses quatre adjoints en interrégion. La commission doit renforcer sa capacité en termes de formation avec un formateur de juges par interrégion.

La commission dispose de juges internationaux Course en Ligne et Marathon récemment formés, elle souhaite vivement qu'ils puissent officier sur les manifestations internationales officielles à l'étranger mais aussi sur les manifestations internationales organisées en France.

- ◆ de contribuer à toutes actions en faveur de la lutte contre le dopage.

Rien de particulier

Bilan du développement pendant l'olympiade : quelques points remarquables négatifs et positifs

- ◆ Le manque de stades nautiques de niveau international et national
- ◆ Encore des régions où la Course en Ligne et le Marathon ne sont pas pratiqués, malgré une augmentation en hausse au National de l'Espoir
- ◆ La pratique du Canoë qui est réservée à quelques clubs. Est-ce un manque de cadres compétents ?
- ◆ Le nombre de compétiteurs augmente sensiblement ou est mieux mesuré à travers le classement numérique : 3 446 bateaux dont 2 174 monoplaces.
- ◆ Le nombre de Clubs pratiquants la Course en Ligne et le Marathon au niveau national :
 - en 2009 : 115 clubs classés / en 2012 : 121 clubs classés
 - A noter le renouveau de la Course en Ligne en Rhône Alpes et la mise en place de notre plan de développement en Lorraine
- ◆ Une stabilité du nombre de sélectionnés aux différents championnats de France, liée aux modes de sélection
- ◆ Le succès de la création des catégories Canoë Dames : 86 nouveaux bateaux dont 54 monoplaces en 4 ans.

- ◆ L'intégration des catégories Paracanoë lors des championnats de France de Course en Ligne de Vitesse et de Fond.
- ◆ Le respect du Directeur des Equipes de France pour l'animation nationale, qui a permis dans la mesure du possible la présence des athlètes aux championnats de France.
- ◆ Les résultats des Equipes de France ; 2009-2010 espoirs, Quotas 2011 et Londres 2012 déceptions, bien sûr, mais nos sélectionnés se sont bien comportés et peuvent eux aussi être déçus ! L'équipe revient sans médaille des Jeux, mais avec cinq bateaux finalistes sur 6 présentés, 2 places de quatrième bien sûr, mais le canoë-kayak n'est pas le judo. Les deux premières années ont prouvé que l'objectif de figurer parmi les cinq meilleures nations est possible, cet objectif n'a pas été atteint et il faut encore et encore travailler. Le bilan complet est fait par le Directeur des Equipes de France et le Directeur Technique National, je serai donc bref. Concernant uniquement les distances olympiques : Il faut souligner les sept médailles dont trois titres de Champion du Monde obtenus par nos athlètes et leur encadrement de 2009 à 2011, du jamais vu. La France a la chance de voir évoluer cinq champions du Monde en Kayak : Philippe COLIN (2), Cyril CARRE, Etienne HUBERT, Arnaud HYBOIS (3), Sébastien JOUVE (3) et un champion d'Europe en canoë Mathieu GOUBEL. Je félicite au nom de la Commission, tous les athlètes des différentes Equipes de France Course en Ligne et Marathon, pour le travail accompli et leur engagement (Bravo Pierrick MARTIN, champion du Monde de Marathon dans la catégorie Canoë Monoplace -23 ans).
- ◆ Consultez le classement numérique, calculé sur des valeurs de bateaux, il reflète assez fidèlement le haut niveau français et la marge de progression nécessaire pour ceux qui souhaitent intégrer les équipes de France et performer au niveau international. La qualité est présente, il faut rejoindre la valeur des premiers bateaux car la densité est par contre insuffisante dans un contexte international de plus en plus exigeant.

Je remercie tous ceux qui ont contribué au rayonnement de cette commission, en consacrant de leur temps. Quelques-uns ont quitté le navire, je le regrette. Beaucoup d'indifférence voire parfois le manque de respect de certains sont heureusement compensés par ce bilan de mon point de vue plutôt positif. Une olympiade se termine avec deux médailles d'or en Slalom, Bravo Tony, Bravo Emilie. Je souhaite que la Course en Ligne puisse, dans quatre ans à Rio, enfin contribuer plus largement à ce palmarès et amplifier ce bilan déjà remarquable pour le Canoë-Kayak.

Bernard BOUFFINIER

Président de la Commission Nationale Course en Ligne, Marathon



Pierre MENISSIER

Depuis quatre années, j'ai été élu pour développer le Slalom français avec un Bureau de cinq personnes et depuis deux saisons un Conseiller Technique (CT) qui a été nommé par le Bureau Exécutif (BEX), pour nous assister et faire la liaison avec les régions. Il est évident que pour des jeunes, et moins jeunes, membres de ce Bureau, il a été difficile d'avoir une constance de travail sur quatre années, ceci, sans rien retirer à la capacité et grande qualité du travail fourni par

certain de ceux-ci. Mais la vie, les études, les emplois, l'entraînement ont une grande importance dans la gestion du temps consacré à leurs loisirs. Oui, en effet, le travail réalisé pour la CNA Slalom est considéré comme un loisir ...! Même si pour certains cela représente quatre/cinq heures de travail en moyenne par jour à certaines périodes. Nous avons eu aussi et ponctuellement une aide de la part de personnes ressources, sur différents sujets, (informatique, jugement).

Je tiens à remercier les personnes qui ont réellement travaillé dans le Slalom, pour leur investissement au cours de ces quatre années. Remercier aussi tous les athlètes qui à tous niveaux, en remportant des médailles et des titres ont fait parler du Slalom et ont participé au développement de l'activité dans les clubs.

A partir de la « précédente » Commission Nationale qui, depuis environ dix saisons, gérait l'activité Slalom avec des résultats très corrects, la CNA avait défini un objectif, dans la continuité de nos prédécesseurs : « Le développement qualitatif et quantitatif du Slalom ».

Pour moi l'objectif de l'olympiade a été atteint, avec globalement 10 % de pratiquants de plus dans les classements et avec comme résultats plusieurs médailles, des titres européens et mondiaux, et pour terminer l'olympiade, « Londres » avec quatre bateaux finalistes sur quatre possibles et deux titres olympiques.

Je vais faire un inventaire non exhaustif de ce qui a été réalisé pendant ces quatre années, avec naturellement quelques avis personnels :

Cette olympiade a été celle de nombreux changements dans le fonctionnement de l'activité. Après la présentation en 2009 d'un nouveau schéma d'animation nationale et suite à diverses demandes du BEX, une analyse d'experts Slalom du Conseil Fédéral, un rapport d'un cadre technique expert du Slalom, les résultats de différents colloques (CT, Présidents régionaux, Arbitres, Responsables régionaux Slalom, Responsables de clubs) et des changements dans le règlement général, nous avons dû revoir notre copie et proposer une adaptation de notre projet initial. Et à partir de celui-ci un nouveau règlement particulier et ses annexes. Ces changements ont eu pour la CNA une logique principale, l'augmentation de la durée de navigation en course pour un nombre de kilomètres de déplacement équivalent. Et surtout que tous, athlètes, clubs, organisateurs, à partir d'un programme minimum réglementaire, aient le choix, de pratiquer et faire pratiquer l'activité comme ils le souhaitent. Nombre de courses, nombre de kms, nombre de participations....etc.

Après de nombreuses réunions de concertation, il apparaît évident que ce nouveau règlement, est plébiscité par les compétiteurs. Les

responsables de clubs souhaitent quelques ajustements sur des points techniques, et les organisateurs souhaitent quelques adaptations et surtout des documents d'aide à l'organisation. Certaines de ces adaptations ont déjà commencé à être mises en place, les autres adaptations se feront dans le temps, au fur et à mesure des possibilités d'étapes de réalisation des règlements.

Au niveau du nombre de pratiquants, il y a eu une augmentation dans les classements, nous sommes passés d'environ 2 900 pratiquants en 2008 à environ 3200 pratiquants en 2012. Avec la prise en compte et le développement des C1 Dames et C2 Dames et le retour des C2 mixtes. Cette augmentation a lieu malgré la limitation à deux participations sur les courses nationales. Pour que ces pratiquants puissent naviguer nous sommes passés, en 2008 de 118 épreuves organisées, à 129 épreuves en 2011. Et naturellement passés, sur quatre saisons à une participation en moyenne générale de 126 bateaux à 141 bateaux par épreuve. Avec peu de courses à moins de 100 bateaux et un maximum de 480 bateaux sur une exceptionnellement (qualité du site, météo favorable, proche vacances scolaires, fin de saison). On peut comparer cela à ce qui se produisait il y a six/sept années, lorsqu'il y avait des courses à moins de 25 bateaux, ce qui faussait les classements et sélections.

Nous avons recréé à la demande des clubs, le championnat de France des clubs, qui avait été supprimé par les instances fédérales, il y a plusieurs années, avec un classement permanent réalisé sur le nombre de pratiquants et leurs résultats individuels, servant de sélection, plus un week-end de course individuelle et équipe, pour les clubs N1, avec un classement sur la qualité des résultats obtenus sur cette épreuve. Ce week-end détermine les premiers du classement national de la saison et décerne le titre de champion de France pour les clubs. Comme par le passé cette course a permis de découvrir de nouveaux participants, et la création d'équipages souvent improbables, mais dont certains ont évoqué l'envie de faire un bout de carrière ensemble. Et surtout, ce qui pour moi est très important, découvrir de très nombreux sourires au bord du bassin, symbole que les personnes quel que soit leur niveau, se font plaisir à naviguer pour leur club. Il faudra aussi progresser sur la gestion course (travail sur la compatibilité des fichiers).

Autre création, à la demande des instances fédérales, un championnat de France Masters, regroupant les vétérans Slalomeurs, remplaçant le Championnat de France Vétérans qui était jusqu'en 2011 regroupé avec les seniors, juniors, cadets. Cette compétition fut un beau succès, mais suite aux remarques de quelques participants, il faudra soigner ce type d'organisation en termes de qualité sportive (gestion de course), de déplacement, site varié, de date, pour augmenter le nombre de participants.

Nous devons faire attention au développement de ce type d'épreuve, car après une seule saison, certaines questions sont déjà posées par le Conseil Fédéral. « Est-ce que l'augmentation du nombre de championnats de France bénéficie réellement à l'activité ? ».

Nous avons réformé le système de transmission des fichiers courses, grâce à nos deux responsables informatique, avec un système qui permet d'obtenir le soir même, les résultats et leurs intégrations dans les classements de façon quasi automatique. On est loin des trois ou six jours, voire plus avant intégration dans les classements, qui était un minimum, il y a quelques années.

Nous avons mis en place un système d'inscription en ligne, qui facilite grandement le travail des clubs et surtout des organisateurs. Ce système permet en amont la vérification de la légalité réglementaire des inscriptions, ainsi que la gestion par rapport aux mises en listes de niveau.

Suite aux différents fiascos du système professionnel de gestion informatique, il y a plus de quatre ans, ces deux systèmes ont été mis au point et gérés par des bénévoles, avec leurs aléas de disponibilité. Le siège fédéral souhaite revenir à une gestion professionnelle, il faudra donc faire attention de ne pas retrouver les dérives d'il y a quatre années avec des « retards » et erreurs d'intégration des résultats dans les classements.

Nous avons commencé à améliorer la reconnaissance du travail réalisé par les Juges et Officiels Slalom. Formation/informations, recensement, création des Référénts formateurs Régionaux et gestion des Formateurs régionaux. Nous avons aussi, commencé de travailler sur une gestion informatisée des Officiels Slalom. Il y a encore du travail à réaliser sur le sujet en coordination avec la Commission Nationale des Juges et des Arbitres.

Au niveau de la communication, un nouveau site informatique dédié au Slalom a été développé, qui regroupe des informations sur le calendrier, les résultats, classements, inscriptions, jugement, formation, ainsi que des informations spécifiques Slalom. Quelques Membres du Bureau de la CNA ont réparti leur présence sur la majorité des compétitions nationales. Ce qui a permis de créer de nombreux contacts avec les compétiteurs de tous les niveaux, avec les Responsables de clubs, de répondre à leurs interrogations et de prendre en compte leurs avis. Nous avons sur les deux dernières années, diffusé des questionnaires en direction des clubs et régions afin de ne pas se cantonner à des avis limités en nombre.

Au niveau de l'équipement et du matériel informatique de la CNA, il semble qu'une solution ait enfin été trouvée après beaucoup de discussions, pour fournir divers matériels aux Membres des CNA, qui depuis de nombreuses années travaillaient avec leur matériel personnel.

Comme vous pouvez le constater il reste de nombreux travaux à réaliser ou à finaliser :

- ◆ Mise en forme des annexes pour 2013, c'est... fait !
- ◆ Suppression/modification des erreurs dans le règlement particulier 2012/2013, (c'est commencé !)
- ◆ Préparation du règlement 2014/2016
- ◆ Travailler à l'intégration des minimas dans les classements Slalom, en liaison avec les animations jeunes et la CNJ (mais ceci est un choix de politique éditoriale)
- ◆ Résoudre le problème des surclassements en équipe et en général. Ce problème est un réel frein au développement du Slalom !
- ◆ Prendre en compte le problème posé par les bonus/malus.
- ◆ Inscriptions en ligne, la prochaine étape est le paiement électronique, travail sur sa mise en place par le siège en 2013 ou 2014... !
- ◆ Travailler à la prise en compte d'un réel statut des Officiels et sur un règlement fédéral des Officiels, en liaison avec la CNJA. Un règlement des Juges et Arbitres

devrait être créé à moyen terme pour un fonctionnement et une gestion des juges au niveau Fédéral. Il faudra trouver aussi, une solution réaliste, à une évaluation de la qualité du rendu de travail des officiels.

- ◆ Travailler à la reconnaissance visuelle des juges aux bords des bassins (en termes d'équipement), cela lorsque le siège aura résolu le problème posé par la perte de notre équipementier.
- ◆ Continuer le travail sur l'uniformisation des formations d'officiels dans les régions.
- ◆ Travailler surtout à la reconnaissance du travail réalisé sur le bord des bassins par les officiels juges et organisateurs bénévoles, pendant qu'il en reste encore.
- ◆ Travailler à la prise en compte dans les classements, des compétiteurs étrangers et français participant à l'étranger, en créant des solutions pour ne pas se trouver avec les premiers français qui ne participent plus qu'à l'étranger.
- ◆ Voir comment prendre en compte dans les classements, les organisations de circuits « coupes internationales » en France.
- ◆ Au sujet du classement, allez dans le sens de quelques personnes, qui pensent que le système de classement et points actuel est « un obstacle au développement du Slalom » et travailler à son remplacement !!! Ou alors, expliquer/confirmer que le développement actuel du Slalom est dû à ce système de classement et de calcul de points (malgré ses imperfections).
- ◆ Faire comprendre aussi que le développement du Slalom, parmi les autres activités compétitives, va bien dans le sens du développement fédéral. Et qu'il serait enfin logique de prendre en compte que le Slalom représente environ un tiers des pratiquants compétiteurs de la Fédération et un certain nombre de titres et podiums. Ce qui, je pense n'est pas un handicap pour le développement fédéral.

Je renouvellerai donc mes remerciements aux personnes qui ont travaillé avec moi, dans et hors du Bureau de la CNA, pour l'intérêt des Slalomeurs, pendant ces quatre années.

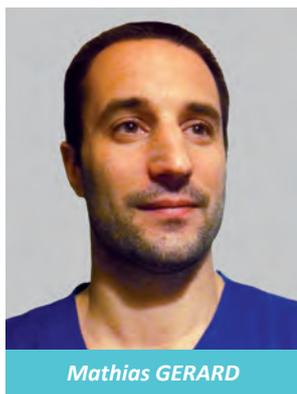


Slalom JO Londres 2012

Pierre MENISSIER
Président de la Commission Nationale Slalom



Chantal MERCIER



Mathias GERARD

La saison 2012 s'est déroulée sur 16 mois (de septembre 2011 à décembre 2012) suite au changement de saisonnalité. Ce fut également la première saison du nouveau règlement Descente qui a été mis en place à la fin de l'année 2011.

Bilan de la saison

Le nouveau règlement a permis de largement simplifier la procédure de sélection pour les championnats de France de Sprint et de Classique. En effet, avec la valorisation du classement numérique individuel, l'accession aux sélectifs nationaux Sprint et Classique se fait directement sur la valeur du numérique. De plus les différentes catégories de national en Sprint ont disparu, pour pouvoir rassembler le plus de compétiteurs sur la même compétition de Sprint. La simplicité dans le processus de sélection devait être en accord avec l'activité même du format de course de descente de rivière.

En parallèle de cette nouvelle animation nationale, une animation de développement a été mise en place (coupe de France, Open master, championnat de France des régions). Le format de ces animations doit encore être amélioré et adapté pour permettre de garder une dynamique sur tous les compétiteurs, même pour ceux qui n'atteignent pas le niveau national. Des modifications devront être apportées pour le prochain règlement.

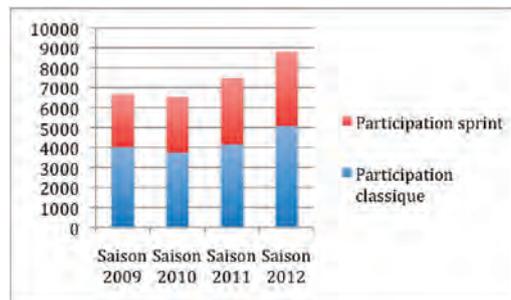
Malgré une saison avec un règlement largement modifié, quelques aléas météo et des difficultés pour trouver des sites et des dates pour les championnats de France, les qualités des rivières et des organisateurs ont permis encore une fois de pratiquer de très beaux parcours d'eaux vives sur des sites naturels ou des bassins d'eaux-vives. Les remerciements de la commission Descente vont tout naturellement aux organisateurs des championnats de France Sprint (Vézère Treignac) et Classique (Dordogne Argentat) qui ont réussi en très peu de temps à prendre la responsabilité d'organiser ces championnats de France. A noter le retour de compétitions nationales sur la Durance et l'année prochaine sur l'Ubaye. La Descente des parcours d'eau-vive doit toujours rester une priorité pour les descendeurs.

Concernant le Sprint, il faut continuer d'utiliser les stades d'eau-vive en imaginant des formats de course encore plus attractifs pour attirer de nouveaux pratiquants.

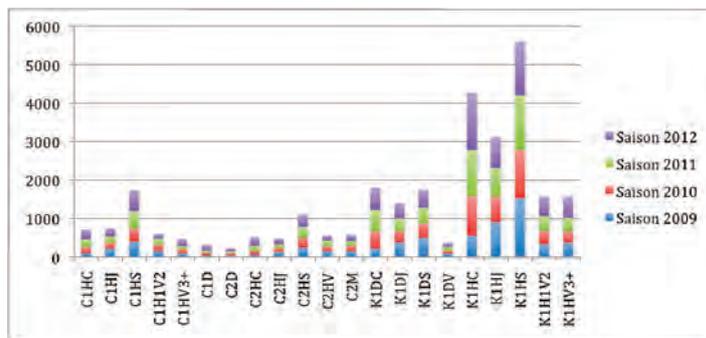
La France a accueilli à la Plagne les championnats du monde Sprint et Classique de Descente fin juin 2012. Cet événement a montré encore une fois la qualité d'organisation de la France pour de tel événement. L'Equipe de France, à l'issue des championnats du Monde, est la meilleure nation du monde en Descente de canoë kayak.

Evolution des pratiquants sur l'olympiade

Le bilan du nombre de compétiteur sur ces quatre dernières années montre une progression presque constante, en particulier sur le Sprint. Le pourcentage de pratiquantes féminines reste pratiquement constant à 22% environ sur l'olympiade alors que le nombre total de bateau sur les courses a augmenté de 30%. L'augmentation du nombre de bateaux féminins est encourageante, mais plus d'efforts doivent être réalisés, en particulier avec la pratique du canoë féminin. A noter que, depuis cette année, les parcours pour les canoës dames sont les mêmes que pour les hommes.



Il est également très intéressant de remarquer que les catégories jeunes, et en particulier les cadets, ont très fortement crues. Cela est très encourageant pour l'avenir, d'autant plus que le niveau technique de ces jeunes catégories s'est également amélioré, avec des championnats de France cadet 2010 et 2011 sur les rapides d'Aime. En aucun cas la diminution de difficultés des parcours n'est un facteur de développement. Il faut au contraire encourager très tôt les apprentissages techniques et sécuritaires de l'eau vive sur des parcours techniques.



La commission nationale Descente

Durant cette olympiade, suite à des problèmes internes, une nouvelle Commission Nationale Descente a été mise en place fin 2010. Chantal MERCIER a pris avec beaucoup de courage la présidence de la commission Descente et a monté une jeune équipe.

Concernant le corps arbitral, une formation juge régional a été réalisée lors des championnats de France de Classique début novembre. Une formation juge international a eu lieu lors des championnats du Monde de la Plagne. Il est important de continuer à former des juges, mais également des responsables informatiques. La pérennité des courses passe par une volonté des clubs de former aussi les bénévoles qui officieront lors des compétitions. Une réflexion sera engagée sur le moyen de former des formateurs afin de décentraliser les formations de juges régionaux.

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE DESCENTE

Concernant l'avenir de la Commission Nationale Descente, j'ai présenté ma candidature à la présidence de la commission avec une grande partie de l'équipe actuelle afin de garder une continuité. Mes objectifs de cette nouvelle olympiade sont à la fois de continuer le développement des parcours oubliés en descente, tout en développant une nouvelle animation autour du Sprint sur les bassins d'eau vive. La richesse de la Descente est de pouvoir concilier les atouts des parcours naturels et des stades d'eau vive sans clivage entre les différents pratiquants.

Chantal MERCIER
Présidente de la Commission Nationale Descente

Mathias GERARD
Secrétaire de la Commission Nationale Descente



Descente - La Plagne 2012

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE DISCIPLINE ET DISTINCTIONS 1^{ère} INSTANCE



Yvon CARLUER

Une année qui clôture l'Olympiade dans la droite ligne des années précédentes.

12 médaillés, de bronze ou d'or, issus de 7 Comités Régionaux, ont été à l'honneur et constitués la promotion 2012. Le nombre limité de demandes explique la faible proportion de récompensés, au regard des nombreux bénévoles œuvrant pour la vie et le développement de notre fédération.

Nous souhaiterions que lors des diverses réunions regroupant siège fédéral, Présidents de Comités Régionaux, Cadres techniques, une information soit faite afin de motiver les élus pour rechercher les personnes méritantes actives dans leurs structures.

La Commission de Discipline s'est réunie, à la demande du Président Fédéral, en février et septembre pour examiner et statuer sur quatre dossiers.

Trois dossiers ont fait l'objet de sanctions, le quatrième aboutissant à un non-lieu.

La Commission de Discipline Distinctions remercie celles et ceux qui lui ont apporté leur concours, qui ont su instruire en toute impartialité des dossiers souvent sensibles, ce qui lui a permis de statuer en parfaite connaissance de cause.

Yvon CARLUER
Président de la Commission Nationale
Discipline et Distinctions 1^{ère} Instance



24 novembre 2012



Eric VALDENNAIRE

Bilan Sportif Championnat de France

Le 1^{er} championnat de France a donné lieu à un bel événement, très représentatif de l'activité en France à ce jour : 12 équipages DB20 de clubs FFCK qualifiés pour le championnat de France et 14 équipages Open (clubs étrangers, clubs français, associations, jeunes, Ladies) inscrits au festival Open organisé en parallèle, soit plus de 500 athlètes.

Coté résultats, on notera que Besançon a glané les 3 titres nationaux (200, 500 et 2000 m), qu'Annecy aura été son dauphin sur les 3 podiums, que Reims (2000 m) et Gérardmer (200, 500 m) se partagent les médailles de bronze.

Coupe de France des clubs

La Coupe de France des clubs permet de visualiser l'ensemble des clubs FFCK ayant pratiqué le Dragon Boat en engageant des athlètes dans des équipages fusionnés ou en pratiquant sur un championnat régional.

20 clubs ont donc pratiqué le Dragon Boat cette année, soit une progression de 67% !

Le format mis en place cette année (2 sélectifs CF + Championnat France) correspond mieux aux attentes des clubs, la densité sur les 2 sélectifs CF étant plus importante que l'an dernier (9 équipages au 1^{er} Sélectif à Divonne-les-Bains comme au 2^{ème} à Gray).

Au final, Besançon (1^{er}) et Annecy (2^{ème}) dominent ce classement car ils ont qualifiés 2 équipages DB20 au Championnat de France et constitués un équipage jeune. Muret complète le podium grâce à leur régularité et leur adaptation rapide au nouveau règlement.

Championnats régionaux

Seuls deux championnats régionaux ont finalement été organisés cette année (Lorraine et Rhône-Alpes) sur les 6 régions de pratique. Cet événement doit se mettre en place progressivement et impérativement s'intégrer dans le calendrier régional. Il faut maintenir une épreuve régionale pour qu'il y ait au moins un événement chaque année dans chaque région, sinon une année de développement est perdue dans les régions n'accueillant pas d'épreuve nationale.

Groupe France

Cette année, deux regroupements ont été organisés dans l'intersaison, puis les tests de sélection et enfin la participation au championnat du Monde des Nations à Milan du 26 août au 2 septembre 2012.

Les regroupements avaient pour but de favoriser les échanges et la convivialité entre les clubs, de permettre aux athlètes de pagayer avec d'autres personnes et créer ainsi une harmonie dans un groupe étendu.

- ◆ Le premier a eu lieu à Temple sur Lot (47) les 10 et 11 décembre 2011, regroupant 23 athlètes de 5 clubs.

Au programme : bateau, musculation et échanges.

- ◆ Le second a eu lieu à Pont de Salars (12) les 31 mars et 1^{er} avril 2012, regroupant 41 athlètes de 5 clubs. Au programme : bateau (à 2 bateaux), sports collectifs, étirements et échanges.
- ◆ Les tests de sélection ont eu lieu à Vaires sur Marne (77) au Pôle France regroupant les athlètes de 7 clubs. Au programme : évaluation en musculation (Traction, DC, TP, Tirage un bras), évaluation sur machine à pagayer sur 500 m (Temps), évaluation technique en bateau sur deux séances. 43 athlètes ont été sélectionnés pour former deux bateaux 20 places (un senior mixte et un master mixte) et 3 bateaux de 10 places (1 senior dame, 1 senior homme et 1 master homme).
- ◆ Lors des Championnats du Monde, la France se hisse à la 9^{ème} place des nations, l'équipage senior mixte 20 places accède à la finale A sur 500 m (6^{ème}), l'équipage Master Homme 10 places se classe 4^{ème} sur 2000 m et l'équipage Sénior Dame 10 places se classe 5^{ème} sur 2000 m, à noter aussi qu'un juge français a été retenu par l'ICF.

Ces championnats ont permis de situer le niveau, d'avoir les éléments pour établir les objectifs à venir afin de déterminer les prochaines modalités de sélection.

Bilan de la Commission Nationale

Formation barreur

La formation barreur n'a pu être mise en place cette année car le contenu de la formation n'est pas encore finalisé. Il est nécessaire que cette formation soit mise en place au 1^{er} semestre 2013.

Formation des juges

Nous avons constaté cette année que la création d'un pool de juges Dragon Boat est nécessaire. Nous fonctionnons actuellement à minima ... et c'est un euphémisme.

Nous avons quelques candidats, il faut donc mettre en œuvre cette formation et établir un calendrier.

Organisation des compétitions

Les organisations nationales ont été de qualité cette année car les organisateurs étaient rompus à cet exercice. Cependant, elles n'ont pas été simples à mettre en œuvre, nous devons mettre en place les outils qui permettront à tous les organisateurs de produire, à terme, la même qualité d'événement :

- ◆ Gestion de course : il faut ouvrir le chantier qui permettrait d'intégrer notre activité dans le logiciel FFCanoë pour faciliter la gestion de course (actuellement faite avec Excel), car le nombre d'équipages augmentant chaque année, cela devient fastidieux.
- ◆ Inscriptions : il faut décharger l'organisateur de cette tâche qui se présente la semaine précédent l'événement lorsque tout s'accélère. Un chargé de mission serait une possibilité, mais une réflexion est à engager.
- ◆ Juges : il faut là aussi décharger l'organisateur de cette recherche de juges, c'est à la commission nationale de gérer cela, avec la commission nationale des juges et arbitres, d'où la nécessité d'avoir des juges formés et en quantité suffisante.

Règlement

Si globalement les équipages se sont adaptés au nouveau règlement 2012, un article reste un sujet de débat pour la plupart des clubs : l'article RP DB 98 « Les Pagaies Couleurs en Dragon Boat ». En effet, les équipages existants se sont mis en conformité cette année pour continuer à pratiquer, mais l'accueil de nouveaux pagayeurs et la constitution de nouveaux équipages ne sont pas facilités par cet article qui est très éloigné des attraits du Dragon Boat.

Communication

Le mode de communication de la commission vers les clubs et les pratiquants doit se faire par les pages du site fédéral. Fabrice a permis de réactiver ces pages et nous le remercions, il faut maintenant trouver un chargé de mission pour enrichir le contenu, assurer les mises à jour et le suivi.

Fin d'olympiade

J'ai souhaité faire un bilan d'activité ressemblant à une feuille de route car je ne me représente pas à la présidence de la Commission Nationale Dragon Boat en cette fin d'année. La nouvelle équipe pourra ainsi l'utiliser comme base de travail, et l'adapter suivant son projet. Je lui souhaite de réussir dans cette deuxième phase de développement.

Les bases sont en place, il faut maintenant poursuivre le développement en établissant au préalable avec la FFCK la mission effective de la Commission Nationale Dragon Boat en cohérence avec les attentes des différents publics identifiés dans le projet fédéral (clubs FFCK, Open, Dragon Ladies ...).

Eric VALDENAIRE

Président de la Commission Nationale Dragonboat

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE ENSEIGNEMENT / FORMATION



Lucien BERTAUX

La particularité d'une année olympique est qu'elle marque la fin d'une olympiade pour les élus et un renouvellement de l'équipe dirigeante notamment des commissions nationales.

Avant de vous présenter la nouvelle équipe 2013-2016, je vais revenir sur ce qui s'est passé en 2012 pour la CNEF :

Suite à la plénière 2011, un plan d'action formalisé avec 5 objectifs avait été mis en place :

- ◆ Accompagner et structurer le réseau des Commissions Régionales Enseignement-Formation,
- ◆ Etablir un diagnostic de l'offre, des besoins et des attentes en matière de formation initiale et continue au sein de la FFCK,
- ◆ Finaliser la stratégie de formation aux métiers des sports de pagaie,
- ◆ Accompagner la mise en place des diplômes d'état et professionnels,
- ◆ Structurer l'organisation de la formation au sein de la FFCK,

Ce qui a été fait :

Accompagner et structurer le réseau des Commissions Régionales Enseignement-Formation :

- ◆ Un accompagnement de 3 CREF a été réalisé
- ◆ Mise en place de formation et habilitations des responsables pédagogiques des formations AMFPC et MFPC (4 sessions)
- ◆ Formation de formateurs à Pagaies Couleurs
- ◆ Formation d'experts Sentiers Nautiques (5 experts)
- ◆ Conceptions d'outils :
 - Réédition du Livret de Formation
 - Conception et édition des Guides de Formations

Etablir un diagnostic de l'offre, des besoins et des attentes en matière de formation initiale et continue au sein de la FFCK :

- ◆ Consultation des CREF, CTS et CTF via l'organisation de 5 réunions
- ◆ Rencontre des organismes de formation au BP JEPS et DE JEPS
- ◆ Réalisation d'une enquête « emploi à la FFCK », partie quantitative
- ◆ Analyse de la formation des entraîneurs à la FFCK
- ◆ Formalisation d'un diagnostic général et de propositions

Finaliser la stratégie de formation aux métiers des sports de pagaie :

- ◆ Repositionnement du DE JEPS comme diplôme de formation des entraîneurs des cadets-juniors internationaux
- ◆ Validation avec le ministère de la mise en œuvre d'une enquête métiers en 2013 destinée aux professionnels

Accompagner la mise en place des diplômes d'état et professionnels :

- ◆ Négociation de la mise en place d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) auprès du ministère et de la branche professionnelle du sport
- ◆ Démarrage de la formation au diplôme d'entraîneurs en eau calme (DE JEPS) en partenariat avec le CREPS de Nancy
- ◆ Réflexion sur l'ouverture d'un diplôme d'entraîneurs en eau vive de niveau DE JEPS

Structurer l'organisation de la formation au sein de la FFCK :

- ◆ Réaffirmation du rôle des CREF et du guide de chacun des acteurs de la formation par l'édition d'un « guide des formations à l'attention des présidents de CREF »
- ◆ Edition 2012 et 2013 d'un programme national des formations synchronisé avec les commissions nationales d'activité et les services de la DTN
- ◆ Structuration des procédures de gestion de la formation professionnelle de l'Organisme de Formation fédéral.

Tout le travail fait en 2012 est le résultat des travaux menés par la Commission Nationale Enseignement-Formation et le service de Formation Fédéral depuis plusieurs années. Il faut revenir sur le rôle de chacun et leur place dans la filière de formation :

Le Club : le club avec son président est le responsable de la mise en place de la méthode d'enseignement Pagaies Couleurs auprès de ses pratiquants. Il doit aussi mettre en place un projet de développement de son encadrement bénévole ou salarié. Le club est et reste le premier centre de formation de la FFCK et son rôle est renforcé par la mise en place de la filière de formation fédérale.

Les autres acteurs du réseau de formation sont la CREF dont le rôle est renforcé par une évolution des fonctions de ses acteurs : le CTR redevient le responsable pédagogique des formations et c'est à lui de structurer son équipe pédagogique régionale avec les formateurs qui interviennent sur les formations AMFPC et MFPC. Le président de CREF est repositionné comme l'élu du Comité Directeur des Comités Régionaux qui gère administrativement le projet de formation régional.

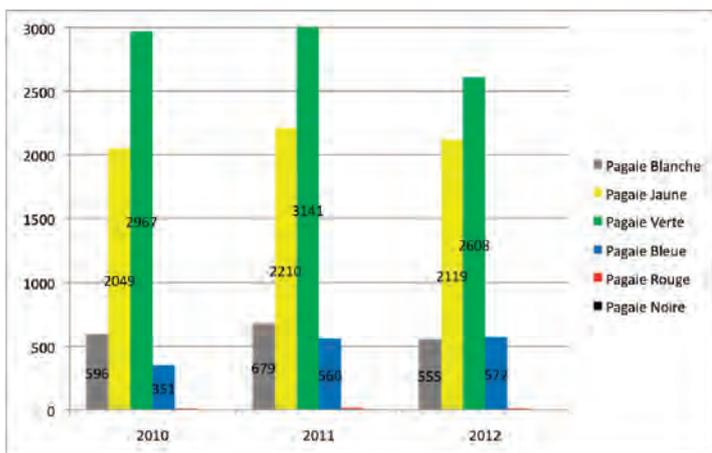
Enfin le service formation de la FFCK piloté par Céline CORTIER agit pour apporter un soutien technique et logistique au dispositif de formation nationale. Bien sûr ce service évolue mais subit aussi les différents mouvements de personnel. Ainsi cette année a vu la mutation d'Antoine DUCOURET en Bretagne et le départ de Sandrine PRINET comme CTR en Normandie suite à sa réussite au concours du professorat de sport. Ces changements influencent le fonctionnement de la Commission Nationale Enseignement Formation mais le bureau de cette commission reste assez stable depuis plusieurs mandats, ce qui assure une continuité dans le programme des actions.

Il ne faut pas oublier le rôle de Philippe GRAILLE, notre DTN qui accompagne et agit pour que la formation reste un des éléments fort du développement fédéral. Le Bureau Exécutif présidé par Vincent HOHLER participe activement au projet fédéral de formation en actionnant les leviers nécessaires pour valider les propositions faites par le bureau de la commission nationale. La formation n'est pas l'affaire de quelques spécialistes qui croient détenir le savoir mais bien une combinaison de personnes actives pour le développement des sports de pagaies par la formation des pratiquants et des cadres.

Le rapport du président délégué de la Commission Nationale Enseignement-Formation ne serait pas complet sans quelques chiffres :

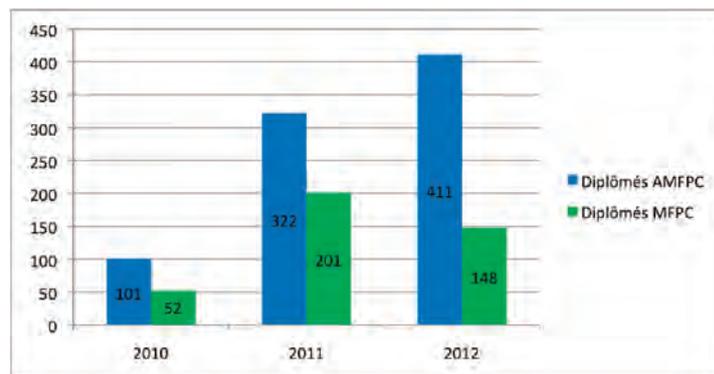
Utilisation de Pagaies Couleurs :

Evolution des diplômes par couleurs de Pagaies (01/01/12 au 31/12/12)



L'analyse suite au graphique présenté montre que les PC « NECESSAIRES » pour la compétition et les formations AMFPC et MFPC continuent à progresser mais le développement du niveau technique de nos pratiquants semble stagner car peu ou pas de Pagaies Rouges délivrées, bien sûr, je ne parle pas des Pagaies Noires absentes du palmarès. Pourtant nos athlètes obtiennent de brillants résultats internationaux et leur niveau technique n'est pas remis en cause. De plus, les nouvelles activités des sports de pagaies, Dragonboat, pirogue,... ne se sentent pas concernées par le système actuel de Pagaies Couleurs car les situations décrites ne correspondent pas à leurs activités. Un travail en commun devra être mené pour trouver des solutions.

Evolution des diplômes fédéraux par nombre de diplômés (01/01/12 au 31/12/12)



Les nouveaux diplômes fédéraux :

La montée en charge se poursuit mais nos jeunes manquent toujours d'intérêt pour entrer dans une filière de formation car elle ne correspond pas à leurs objectifs de compétiteurs. Il y a aujourd'hui plus d'importance de participer à une compétition régionale voir nationale que de s'engager à prendre du temps pour participer aux stages de formation.

Une analyse plus fine permet de constater :

- ◆ Le système de formation AMFPC /MFPC est nouveau et sa mise en place bouscule certaines habitudes ;
- ◆ La complexité de l'alternance, principe de base de la nouvelle filière de formation fédérale, repose sur l'engagement des présidents de club à encadrer ses stagiaires par la désignation de tuteur. La notion de tuteur doit être développée rapidement et des formations spécifiques doivent être entreprises ;
- ◆ La méthode d'enseignement Pagaies Couleurs, socle de nos formations fédérales n'est peut-être pas assez appropriée comme base pédagogique d'encadrement donc de formation.

Devant les difficultés rencontrées dans les régions pour mettre en place la nouvelle filière de formation fédérale, la commission nationale a programmé et réalisé des stages à destination des responsables de formation.

Ces stages ont permis d'habiliter des responsables de formations fédérales qui ont pour objectifs de :

- ◆ Renforcer les CREF (Commission Régionale Enseignement-Formation) ;
- ◆ Donner les outils aux responsables de formation AMFPC et MFPC pour qu'ils mettent en place les stages de formations ;

- ◆ Anticiper une mise en cohérence de nos diplômes fédéraux avec le futur CQP ;
- ◆ Habilitier pour avoir un fichier national et proposer une formation continue ;

L'objectif est de former et d'habilitier tous les responsables de formation d'ici la fin de l'année 2013.

Conception et édition des guides de formation :



A l'origine, la conception et l'édition des guides de formations répondaient à un objectif prioritaire : aider les CREF à mettre en place la nouvelle filière de formation fédérale et donner des outils performants à chaque acteur de la formation.

La méthode : des groupes de travail animés par Antoine DUCOURET, un certain nombre de cadres techniques missionnés par la DTN que je tiens tout particulièrement à féliciter pour la qualité de leurs travaux. L'ensemble a été validé par le bureau de la CNEF et le DTN. La mise en forme finale a été l'œuvre principal de Céline CORTIER et de moi-même. Le travail du service communication (identification d'une charte graphique à conserver dans les prochaines éditions) qui a donné du sens et de la qualité à l'ensemble car tous les guides sont présentés de la même façon avec une touche individuelle en fonction de l'utilisateur.

Contenu : l'ensemble des informations, conseils et éléments réglementaires permettant aux responsables de formation d'être plus le plus autonome possible.

Format : le choix a été de dissocier un ensemble en 3 guides pour le moment puisqu'à chaque fois que sera développé une nouvelle formation, un nouveau guide sera édité.

- ◆ Guide à l'attention des présidents de CREF
- ◆ Guide des formations AMFPC
- ◆ Guide des formations MFPC

Diffusion : la diffusion est gratuite mais se fait lors des stages d'habilitations des responsables de formation.

Cette diffusion s'accompagnera par une mise en ligne d'outils et d'exemples de pratiques dans les régions.

Je ne peux terminer ce rapport sans faire le point sur le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)

C'est un diplôme professionnel dont la branche sport est propriétaire et la FFCK a obtenu la délégation de la mise en œuvre du diplôme en Canoë-kayak. Elle sera contrôlée à cet effet.

2 diplômes :

- ◆ CQP de moniteur de CK en eau calme et en eau vive
- ◆ CQP de moniteur de CK en eau calme et en mer

Construction des diplômes :

- ◆ Mêmes prérogatives que les diplômes fédéraux de moniteurs MFPC
- ◆ Mêmes certifications que MFPC
- ◆ 175 heures de formation en Centre + 100 heures en clubs pour les candidats ne possédant pas de diplômes fédéraux
- ◆ Accessibles aux titulaires d'un moniteurat ou d'un MFPC à jour de leur recyclage selon les principes suivants :
 - Quelques heures de formation portant sur l'intégration professionnelle.
 - Une certification de sécurité

Situation fin 2012 : les différentes validations nécessaires pour être inscrit au RNCP (Registre National des Certifications Professionnelles) ont été obtenues. Il reste à attendre sa publication au RNCP et au Journal Officiel qui vaut autorisation d'organisation et de délivrance. La date de parution n'est pas prévisible mais doit intervenir durant le premier semestre 2013 : la FFCK doit être prête à lancer les formations dès la parution officielle.

Les projets 2013 et pour l'olympiade 2013-2016 sont en cours d'élaboration et vous seront communiqués très prochainement.

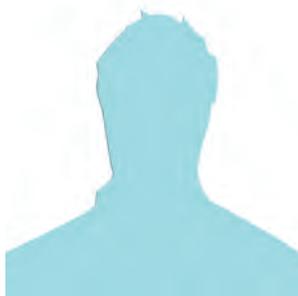
L'année 2012 termine l'olympiade très forte en production et actions de la CNEF et lors de la plénière une nouvelle équipe du bureau de la CNEF a été élue. Le nouveau président délégué de la CNEF est Didier CHAVRIER, il sera accompagné de Sylvie BARATHIEU, Samuel BONVALET, Didier LAFAY, Stéphane DABLIN et Lucien BERTAUX.

Je termine en décernant des remerciements tout particulièrement aux membres du service formation de la FFCK dirigés par Céline CORTIER : Sandrine PRINET, Caroline BARBAUT, Renaud DOBY et le breton Antoine DUCOURET. Bien sûr j'associe à ces remerciements Philippe GRAILLE avec qui j'ai travaillé avec enthousiasme et qui m'a bien accompagné dans ma mission, Bernard LALANNE, directeur du département développement, qui nous aide à mettre en place nos actions et les membres du BEX qui en dernier ressort valident les propositions du bureau de la CNEF.

L'Enseignement-Formation doit être un vecteur du développement des sports de pagaies et aussi des clubs dans le cadre du projet fédéral.

Lucien BERTAUX

Président de la Commission Nationale Enseignement-Formation.



Romain PLANCHAIS

L'année 2012 a été marquée par l'organisation du premier championnat de France sur le Stade d'eau-vive de PAU les 6 et 7 octobre 2012.

Ce 1^{er} championnat de France a également clôturé le FREE KAYAK TOUR 2012 qui a comporté, cette année, quatre étapes nationales :

- ◆ « La Flip Flap Party » de Lourdes
- ◆ « Free Kayak tour » - Metz
- ◆ « Les Natural Games » de Millau
- ◆ « Le Pau Freestyle »

Pour la première fois depuis quatre ans, on peut noter une légère hausse de participation aux compétitions de l'animation nationale. Cette nouvelle dynamique, positive, doit impérativement se poursuivre dans les années futures.

Nos actions 2012 se sont concentrées autour des éléments suivants :

- ◆ Développer les animations locales par l'organisation des FKT'OFF.

Ce nouveau format de course permet à de nouveaux organisateurs de rassembler localement des pratiquants. Ce type de compétition local se veut plus rapide à mettre en œuvre grâce à un cahier des charges simplifié.

- ◆ Communication fédérale concernant le Freestyle : réalisation d'un magazine TV sur chaque compétition du Free Kayak Tour. Ces magazines sont en ligne sur le site internet de la FFCK.
- ◆ Actions auprès du public féminin : L'augmentation du nombre de pratiquantes féminines est plus que jamais au centre de nos préoccupations. Un stage au niveau national a été mis en place par la commission pour créer une cohésion de groupe dans cette catégorie.

Je terminerai en remerciant tous les membres de la commission nationale et tous les bénévoles et organisateurs grâce à qui le Canoë-Kayak Freestyle est une discipline dynamique et chaleureuse.

Romain PLANCHAIS

Président de la Commission Nationale Freestyle

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE DES JUGES ET DES ARBITRES



Emmanuel GIRARD

Cette année 2012 a été marquée par l'organisation du troisième Colloque de l'Arbitrage de la Fédération Française de Canoë-Kayak, faisant suite à ceux de 2007 et 2009. Celui-ci a eu lieu à l'INSEP, les 14 et 15 janvier 2012.

Après l'ouverture faite par le Président Fédéral, Vincent HOHLER, nous avons essayé de présenter aux 94 juges et arbitres présents, les phénomènes du stress chez les compétiteurs et dans la fonction d'arbitrage.

L'objectif était d'amener les participants à réfléchir sur la gestion des conflits, dans les missions de l'arbitrage et du jugement sur les compétitions. Nous avons eu le plaisir à l'occasion de ce colloque, de recevoir le Président de l'AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multisports), Patrick VAJDA, qui a présenté lui-même, l'après midi, un message sur la formation et l'évaluation du corps arbitral (en particulier dans d'autres disciplines sportives), les fonctions communes à tout juge ou tout arbitre et l'évolution du rôle du juge.

Cette présentation a été suivie d'un échange très intéressant. Une table ronde sur la gestion des conflits avec la participation de juges et des arbitres internationaux FFCK a permis d'exposer des expériences des uns et des autres sur ce sujet. Patrick BERARD a ensuite présenté l'évolution des règlements fédéraux, ainsi que le processus de mise en place.

Enfin, Nicolas GHARBI a exposé la spécificité du Kayak Polo pour partager les différences de nos fonctions d'arbitrage et de jugement au sein de la FFCK.

La fonction d'un tel colloque est de permettre la valorisation du corps arbitral tout en assurant la formation continue des juges et arbitres.

La soirée de cette première journée, a été l'occasion de la remise d'un trophée de l'arbitrage FFCK dans chaque discipline, afin de récompenser des juges ou des arbitres méritants de la Fédération, suivie d'un moment de convivialité bien sympathique.

La deuxième journée a permis un travail plus spécifique au sein de chaque Commission Nationale d'Activité, pour la mise en application des nouveaux règlements (valables deux ans).

Il faut noter un gros travail des Commissions Nationales d'Activité, de la Commission Sportive et surtout du service Animation pour la restructuration de ces règlements, avec des règles générales communes à toutes les disciplines et des règles particulières à chaque activité, intercalées dans un même document. De plus, un travail de limitation des annexes a été réalisé.

Pour un début d'année sportive avec un changement réglementaire, il est important de pouvoir réunir des juges arbitres, des juges et des arbitres pour bien clarifier les évolutions de ces règlements et permettre ainsi une cohérence de l'animation sportive.

Je voudrai remercier tous les participants et plus particulièrement, ceux qui ont accepté de répondre au questionnaire d'évaluation. La note générale de ce colloque donnée par les participants est bonne avec une moyenne de 4,96 sur 6 et surtout des remarques que nous essaierons de prendre en compte, pour un éventuel prochain colloque.

Au mois de mars, lors de l'Assemblée Générale de l'AFCAM, 5 membres de la Fédération représentaient la FFCK (dont quatre membres du Conseil Fédéral) en plus de nos deux nominés. Le Bureau de l'AFCAM a récompensé à cette occasion, un juge Elite de Descente, Fred WEITZ et un juge espoir de Wave ski Romuald DESNEUX.

On ne saurait évoquer l'année 2012, sans parler de la commande du Conseil Fédéral sur l'écriture d'un règlement du corps arbitral, dans lequel, la Commission des Juges et des Arbitres est chargée d'uniformiser les procédures de formation et de fonctionnement du corps arbitral. Ce travail commencé il y a deux ans, nécessite beaucoup de concertation. Il nous a semblé important d'uniformiser certaines pratiques comme une formation en tronc commun tout en conservant les spécificités de chaque discipline.

Un arbitre de Kayak Polo (sport d'équipe) sera toujours différent d'un juge de portes sur un Slalom, d'un juge sur la notation d'une figure en Waveski ou en Freestyle ou d'un juge d'arrivée sur un 200 m en Course en Ligne. Nous avons réfléchi sur les fonctions du Juge Arbitre, sur le rôle du Comité de compétition et du Jury d'Appel pour gérer les problèmes sur une manifestation sportive, de manière à soulager la Commission Nationale Discipline et Distinctions.

La pratique du Canoë Kayak est certes très diversifiée, mais le principe du respect des règles reste commun à toutes les disciplines. La mise en place de la Commission Jeunes permet d'espérer un travail collaboratif pour la formation de jeunes juges-arbitres en réservant la place qui leur revient au sein de la Fédération.

Une des missions de la Commission est aussi de faire des propositions de juges et d'arbitres pour les compétitions internationales en liaison avec les Commissions Nationales d'Activité, en rappelant que la nomination est du ressort du Bureau Exécutif de la FFCK. Nous avons inscrit 19 juges internationaux qui répondaient aux critères de liste Haut Niveau du Ministère et nous avons eu en 2012, quatre Juges Internationaux présents aux Jeux Olympiques de Londres.

Pour la saison sportive prochaine, la Commission Nationale des Juges et Arbitres continuera son travail sur le règlement du corps arbitral et devra participer activement à l'élaboration du nouveau règlement de compétition 2014-2015 conformément aux statuts et au règlement intérieur de la Fédération.

Emmanuel GIRARD

Président de la Commission Nationale des Juges et des Arbitres

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE KAYAK-POLO



Bilan de la saison sportive

Cette année il n'y a globalement pas eu de problèmes malgré le passage en Commission Disciplinaire de deux joueurs pour insultes envers un arbitre.

Les contestations d'arbitrages augmentent de plus en plus et deviennent de plus en plus intolérables. Pour l'image de notre sport il va falloir prendre des mesures draconiennes.

Les contestations doivent être sanctionnées plus sévèrement et sans parti pris par les arbitres, et le rôle de la commission est de faire appliquer des sanctions nécessaires et exemplaires afin que cela ne se reproduise plus. Il faut que tout le monde soit conscient de cela et que le message passe bien auprès des clubs et des athlètes. Nous ne tolérerons plus certains écarts de langage, même s'ils ont lieu sur le coup de l'énerverment ou de la déception. Nous avons un championnat qui progresse, un niveau de jeu qui augmente, une reconnaissance fédérale pour notre discipline qui prend de plus en plus d'importance, on ne peut pas gâcher tout cela pour quelques imbéciles qui se croient au-dessus de tout. Sachez que la commission sera très vigilante sur ce point-là. Je rappellerai aussi qu'un arbitre n'est pas non plus au-dessus du règlement : il doit être impartial.

Les finales se sont déroulées à Thury Harcourt. Je remercie le club qui a pris en charge l'organisation. Le club a su montrer encore une fois ses capacités à organiser de grands événements nationaux. Je profite de ce bilan pour faire passer un message à l'ensemble des clubs. Lors des finales en juillet dernier, des incivilités se sont déroulées. La commission ne tolérera plus ce genre de problème.

A l'avenir l'ensemble des équipes d'un club en faute pourrait se voir interdire la participation aux championnats de France.

Un grand merci au club d'Avranches qui a organisé les championnats de France des régions moins de 21 ans et la finale de la coupe de France Jeunes. Comme l'année dernière je ne citerai pas les résultats des différents championnats et coupe de France, mais je vous invite plutôt à aller voir sur notre logiciel où l'intégralité des résultats figure : kayak-polo.info

Bilan Saison 2012 N1H

Responsable championnat : Nathan SOUVIRAA-LABASTIE

Pas de gros problèmes majeurs, on a constaté que la domination de Condé sur Vire est de plus en plus contestée. L'introduction du time-shoot est de plus en plus positive tant au niveau du jeu que du spectacle proposé, le jeu est beaucoup plus offensif et spectaculaire, et les clubs ont globalement apprécié ce système de jeu depuis deux ans.

Bilan Saison 2012 N2H

Responsable championnat : Thomas RICHET

Un championnat encore un fois très relevé, l'introduction du time-shoot après un temps d'adaptation surtout au niveau des tables de marque a été également très positive. Quelques problèmes de nombre d'arbitres nationaux car s'il n'y en a qu'un dans une équipe et qu'il n'est pas là, il est très compliqué de changer les arbitrages au dernier moment et d'avoir un arbitrage de qualité.

Bilan Saison 2012 N3H

Responsable championnat : Alban LEBOURGEOIS

La mise en place d'un championnat N3 Masculin en poule unique de 14 équipes comme en N1 et N2 a été très bien accueillie par l'ensemble des clubs et des compétiteurs. Il est à noter que conformément aux prévisions, le total des frais kilométriques reste très voisin de l'ancien fonctionnement pour la très grande majorité des clubs, donc très peu (voire pas) de surcoût de budget.

D'un point de vue sportif, cette nouvelle formule a tenu toutes ses promesses avec un championnat extrêmement relevé. Le podium n'a été définitif que lors des derniers matchs et il en a été de même pour les équipes rétrogradées.

Sur le plan matériel, tous les clubs organisateurs ont présenté un terrain et des infrastructures très satisfaisants.

En conclusion, un très beau championnat N3 2012, l'ensemble des responsables d'équipes est unanime sur ce point.

Bilan Saison 2012 N4H

Responsable championnat : Joël CABART

Un nombre d'équipe intéressant (34 équipes) on est avec cette poule nationale dans un objectif de développement du polo et il faut à mon avis conserver cet esprit-là. L'arbitrage est là aussi le point noir même si cela est quand même plus compréhensible à ce niveau-là. Le matériel est également quelquefois « limite » autant au niveau des équipes que des clubs organisateurs, il faudra essayer de faire quelques efforts dans ce secteur. Et dernier point constaté, une différence de niveau assez importante entre les meilleurs clubs et les autres, mais cela est quand même normal dans la mesure où il s'agit d'un championnat ouvert.

Bilan Saison 2012 Championnat Féminin

Responsable championnat : Camille GIRARD

Peut-être la bonne formule ! 13 équipes (une de plus que l'année dernière) engagées pour un championnat en deux phases, les matchs se sont bien passés, les organisations sont très correctes seul petit bémol : il est difficile pour une équipe féminine d'organiser une journée sans l'aide d'une équipe masculine ! Et toujours le problème de l'arbitrage, certaines équipes étant composées de jeunes joueuses, elles n'ont pas encore fait de formation d'arbitrage national et cela est préjudiciable pour la qualité de l'arbitrage.

Bilan Saison 2012 Championnat Jeunes

Responsable championnat : Stéphane ODOT

La chose la plus intéressante cette année c'est que ce championnat qui était devenu moribond s'est très bien développé vu le nombre d'équipes inscrites, et surtout pour avoir vu les finales, le niveau des jeunes s'est nettement amélioré et nous prouve que le travail effectué en clubs par certains cadres porte réellement ses fruits. La relève se prépare bien et c'est un réel progrès.

Bilan Coupe de France 2012

Responsable Coupe de France : Etienne GERAIN

Avec le passage à l'année civile nous avons envoyé les inscriptions beaucoup plus tôt dans la saison. Ma crainte était d'avoir moins d'équipes inscrites mais ce ne fut pas le cas. Cela nous a permis d'avoir plus de délais pour préparer les journées et surtout de préparer les clubs à la nouvelle formule pour 2014.

Contrôle anti-dopage

La mise en place pour la quatrième année consécutive de délégués

AFLD . A ma connaissance aucun contrôle positif n'a été constaté. Afin que les organisations de journées s'améliorent, nous continuerons à les mettre en place dans les années à venir. Je demande aux organisateurs de veiller à ce que sur chaque journée les clubs mettent en place un local destiné aux contrôles anti-dopage.

International

Championnat du monde à Poznan

Félicitations aux 4 collectifs pour leurs résultats, trois podiums sur quatre.

- ◆ Senior dames : 5^{ème}
- ◆ Senior hommes : 3^{ème}
- ◆ Moins de 21 ans dames : vice-championnes du monde
- ◆ Moins de 21 ans hommes : Champions du monde

Championnat d'Europe des clubs

Quatre équipes se sont qualifiées pour cette compétition regroupant les meilleures équipes de club.

- ◆ Condé-sur-Vire 1 homme
- ◆ Montpellier 1 homme
- ◆ CD 44
- ◆ Montpellier 1 femme

L'arbitrage

Un gros chantier de refonte des formations de juges arbitres est toujours en cours au sein de la Commission Nationale des Juges et Arbitres.

Mise en place pour 2013 d'une formation « table de marque »

Bilan sur l'olympiade : les chantiers

Harmonisation des championnats

- ◆ La N1 hommes qui est passée de 12 équipes à 14 équipes
- ◆ La N2 hommes de 18 équipes avec 2 poules à 14 équipes en poule unique
- ◆ La N3 hommes à l'identique avec une seule poule de 14 équipes
- ◆ La N4 hommes en championnat un peu plus ouvert
- ◆ La N1 femmes est passée en championnat à 2 phases avec 14 équipes

Les jeunes

Chez les jeunes il y a eu un gros développement du championnat des jeunes (5 équipes en début d'olympiade et plus de 20 quatre ans plus tard.)

Les vétérans

La création d'une coupe de France vétérans.

Les règlements

Un gros travail a été effectué par la commission avec la réécriture du nouveau règlement de Kayak-Polo dont le principal changement

a été l'introduction du time-shoot, limitant le temps de possession du ballon pour une équipe avant de tirer au but.



Le logiciel

Gros développement sur kayak-polo.info.

La formation

Continuité des actions sur la formation des arbitres.
Création d'une formation pour la tenue des tables de marque qui démarrera en janvier.

Le matériel

Achat groupé de panneaux d'affichage de score avec les « time shoot » à destination des Comités Régionaux, Comité Départementaux et clubs.

Les autres chantiers

Il reste encore quelques chantiers notamment la création de catégories moins de 18 ans et moins de 15 ans, l'amélioration de l'arbitrage, l'intégration du Kayak Polo au challenge national jeune...

J'en terminerai par remercier l'ensemble des membres de la commission, le siège sans qui rien n'aurait été possible.

Frédéric GRUYELLE

Président de la Commission Nationale Kayak-Polo

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE



Guy COURTAUD

Après 2011, 2012 est la deuxième année consécutive pendant laquelle notre commission n'a été saisie d'aucune demande de l'AFLD pour contrôle positif.

La FFCK est une des très rares fédérations sportives françaises dont tous les athlètes sont propres. Pour notre fédération, ce sont 84 contrôles qui ont été effectués au cours de cette année olympique.

Je veux particulièrement associer à mes félicitations nos sélectionnés olympiques et notamment Emilie FER et Tony ESTANGUET qui ont été contrôlés respectivement 5 et 6 fois au cours de cette année 2012. Tous ont apporté les preuves que pratiquer au plus haut niveau de compétition on peut atteindre ou approcher les sommets tout en restant net sur tous les plans.

Alors que certains sports souffrent de terribles déviations sur le plan moral, de l'éthique sportive et de la santé, la FFCK dans son ensemble : ses athlètes, ses éducateurs, entraîneurs et ses dirigeants, peut être naturellement fière et heureuse des résultats obtenus sans tricher et en préservant la santé et l'intégrité physique de ses pratiquants à tous les niveaux.

Ce n'est pas seulement un sentiment d'autosatisfaction mais aussi le constat des efforts de prévention de tous les membres de notre fédération depuis les plus petits clubs jusqu'aux structures de haut niveau. J'espère aussi que tous ces points positifs seront appréciés à leur juste valeur par notre Ministère des Sports et qu'il se traduira non seulement par des encouragements verbaux mais aussi matériels.

Maintenant, nous devons continuer dans cette voie de l'excellence sportive et de santé. C'est à vous athlètes, entraîneurs, éducateurs et dirigeants que ce bilan s'adresse.

Je vous souhaite une bonne, belle et heureuse année 2013 en route pour de nouveaux challenges et de nouvelles médailles.

Guy COURTAUD

Président de la Commission disciplinaire de Lutte contre le Dopage



Daniel KOEHLIN

Comme les années antérieures et conformément au règlement médical de la FFCK, en tant que Médecin fédéral national élu à l'Assemblée Générale de la FFCK j'ai participé à la vie fédérale nationale en étant présent :

- ◆ aux conseils fédéraux du 17 mai 2012, du 9 juin 2012, du 27 octobre 2012 et du 8 décembre 2012,

- ◆ à des réunions au siège fédéral à Joinville le Pont le 16 juin 2012 et le 13 septembre 2012 consacrées au haut niveau médical et en particulier à la surveillance médicale réglementaire en accompagnant le Dr Charles CHANUT dans son nouveau poste de médecin responsable de la gestion des dossiers médicaux des athlètes en liste FFCK,

- ◆ à l'Assemblée Générale de la FFCK du 31 mars 2012 à l'ESIEE de Noisy le Grand,

- ◆ à la Coupe du monde de SLALOM à PAU les 16, 17 juin 2012 pour la compétition en présence du Président Fédéral M. Vincent HOHLER, du DTN M. Philippe GRAILLE et du Dr LAGEYRE responsable des équipes nationales de Slalom et responsable du Colloque médocosportif associé,

- ◆ aux Championnats de France de Dragon Boat à GERARDMER les 22 et 23 septembre 2012 en compagnie du Vice Président fédéral Patrick BERARD et de M. Cyril NIVEL,

- ◆ à l'Assemblée Générale électorale de la FFCK le 24 novembre 2012 où je viens d'être ré élu au Conseil Fédéral (comme depuis 1980 jusque donc en 2016 ...),

Je préciserai par ailleurs que comme membre de la commission de première instance de la prévention du dopage je n'ai pas eu besoin de siéger cette année (comme l'année dernière...) en raison de l'absence de contrôle positif. Puisse cette situation perdurer.

Plusieurs questions ont marquées mes dernières semaines d'activités fédérales :

- ◆ le problème des catégories d'âge pour nos catégories de compétiteurs français (poussins, minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans) qui ne correspondent pas toujours aux catégories internationales de la FIC (moins de 18 ans, moins de 23 ans, ...) ce qui a un retentissement sur la nécessité de surclassements en fonction de notre règlement commun des compétitions.

- ◆ la réalisation pratique des surclassements dans certaines disciplines où la demande médicale est difficile à obtenir (surtout pour la constitution d'équipes, d'équipages et de pratique mixte).

- ◆ la difficulté pour certaines disciplines nouvelles de rentrer dans le cadre du haut niveau avec ses exigences de rigueur nécessaire.

- ◆ la difficulté d'établir des règles médico-sportives pour les catégories vétérans qui devront être réétudiées dans un souci de sécurité afin d'éviter des incidents ou accidents au cours de la pratique du canoë et du kayak.

- ◆ la nécessité de prise en charge de cas particuliers pour des athlètes exceptionnels (par exemple des cadets de niveau international) grâce à une étroite collaboration entre les cadres techniques et la commission médicale.

- ◆ la nécessité pour la commission médicale de prendre en charge des nouvelles disciplines en plein essor (exemple Dragonboat ou Freestyle) ou certaines qui n'en bénéficient pas encore (ex : Kayak Polo, Kayak Surf, Marathon, Merathon, Ocean-racing).

Toutes ces questions et d'autres devront être débattues dans le futur et animeront bien sûr la vie de notre commission médicale pour la prochaine olympiade.

Mes remarques sur les Conseils Fédéraux de cette olympiade

- ◆ Bonne ambiance et très grande correction pendant toutes ces années avec des échanges parfois musclés (donc normaux au sein d'une fédération sportive...)

- ◆ l'existence d'une certaine disparité entre les disciplines sportives « anciennes » et les « modernes » où la rigueur est parfois plus difficile à obtenir.

- ◆ parfois la sensation d'insécurité pour moi dans certaines conditions de pratiques (les surclassés, les vétérans, le mélange de catégories d'âge, la pratique mixte...).

- ◆ parfois la sensation de difficulté de compréhension des préconisations médicales dans ce contexte... difficile d'organisation des compétitions et de composition d'équipes et d'équipages.

- ◆ l'importance du nombre d'heures passées pour l'élaboration de règlements fédéraux souvent discutés ...

- ◆ ma sincère estime pour mes collègues du Conseil Fédéral bénévoles, motivés, qui sont difficiles à trouver dans le contexte actuel.

Mes remarques sur l'Assemblée Générale 2012

- ◆ toujours très instructive sur la vie fédérale, des Comités Régionaux, des Comités Départementaux et des clubs grâce aux contacts établis

- ◆ la qualité croissante des interventions et en particulier celles de l'équipe technique fédérale nationale à commencer par le DTN M. Philippe GRAILLE et ses adjoints et en particulier M. Philippe DUMOULIN.

- ◆ un regret renouvelé est l'absence de communication en séance entre la salle (les représentants des Comités Régionaux) et les représentants des commissions

fédérales nationales (et en particulier celui de la commission médicale) : serait-il possible à l'avenir de recueillir au préalable les questions éventuelles des participants afin de donner sur place une réponse susceptible d'intéresser le plus grand nombre ?

Mes remarques sur la dernière Olympiade 2008-2012

- ◆ l'intérêt croissant des cadres techniques fédéraux à l'aspect médico-sportif de la pratique du CK,
- ◆ la difficulté croissante de trouver des thérapeutes (médecins et kinésithérapeutes) pour accompagner nos athlètes sur le plan régional national et international (mais le problème n'est pas spécifique à la médecine du sport malheureusement),
- ◆ le redressement de la vie de la Commission Médicale Nationale qui présage d'une bonne évolution pour la prochaine olympiade, malheureusement ou heureusement favorisée par l'arrivée de retraités motivés ...
- ◆ la nécessité d'interventions médico-sportives dans les nouvelles disciplines sportives fédérales dont le nombre de pratiquants croît avec des risques accrus en raison de leur jeunesse qui n'est pas parfois celle de leur adhérents ...
- ◆ la nécessité pour nous médecins d'être plus présents sur le terrain des manifestations et des compétitions afin de déterminer les spécificités de pratique pour chaque

discipline afin d'en prévenir leurs pathogénicité éventuelle

Mes projets pour la prochaine Olympiade 2013-2016

Comme précisé ci-dessus mes nouvelles disponibilités de retraité « actif » au cours de l'année 2013 devraient me permettre enfin de réaliser tout ce que je n'ai jamais eu le temps de faire par manque de temps et que j'avais esquissé par le passé.

En plus de ma présence au siège fédéral francilien, j'essaierai au cours de cette olympiade de me déplacer en région afin de reprendre contact avec les cadres techniques, les présidents des Comités Régionaux et les médecins régionaux : ceci dans esprit d'écoute et de propositions afin de développer la présence médico-sportive auprès de nos athlètes et pratiquants, gage d'une pratique sportive de qualité dans le temps...

Je continuerai à assurer la liaison entre la Commission Médicale Fédérale et les pratiquants, les cadres techniques, les élus fédéraux, les clubs, les Comités Départementaux et Régionaux .

Je continuerai bien sûr à participer à la vie de la Commission Médicale Nationale en collaboration avec le président de la Commission Médicale Nationale le Dr Philippe GRIPPON et à la vie du haut niveau médical national en collaboration avec le Dr Hubert BOURDIN, médecin coordonnateur et le Dr Charles CHANUT, médecin responsable de la surveillance médicale réglementaire.

**Daniel KOEHLIN-Médecin Fédéral National FFCK
en coordination avec le Dr Philippe GRIPPON
Président de la Commission Nationale Médicale**

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE OCEAN RACING - VAA



Caroline JEHL

Nouveaux règlements :

Année d'application des nouveaux règlements 2012-2013, nous sommes repartis dans la réflexion pour 2014-2015 en fonction des retours d'expérience.

Bilan en cours d'année pour redresser la barre si nécessaire dans les annexes qui seront discutées en plénières.

En Ocean Racing, les limites de sélection fixées pour les juniors et dans une moindre mesure pour les cadets ont été trop sévères, aussi la commission d'appel a procédé à des repêchages. C'est une conséquence des nouvelles distances de course. Nous pensions simplifier avec 2 longueurs de parcours au lieu de 3, mais de nombreux organisateurs ont préféré multiplier les parcours, aussi le temps du premier est très différent selon qu'il s'agit d'un senior, d'un junior, de monoplace ou équipage.

De plus en plus de courses au portant où le compétiteur attend tout le week-end que l'organisateur lui donne les consignes pour les meilleurs sites et horaires de départ.

Le retour d'expérience montre que c'est très lourd pour l'organisateur de pouvoir déplacer tout son staff et prévoir x autorisations, x cas de figures, avec des équipes de bénévoles multiples car tout le monde n'est pas libre sur toute la période. Et quelques désagréments aussi pour des compétiteurs, surtout pour les équipages et ceux qui ne sont pas autonomes pour le transport de leurs embarcations. Se libérer 100% de la période de course sans prévoir quoi que ce soit d'autre, ce n'est pas possible pour certains. Doit-on réserver ce format pour une élite ou le généraliser ?

Bilan des championnats régionaux :

Les quelques championnats régionaux organisés ont été des succès avec une participation importante, plus que celle attendue (une soixantaine de compétiteurs).

A éviter à l'avenir : quelques faux championnats régionaux accolés à une manifestation nationale, voire pire : prenant le statut de régional après coup.

L'obligation de participer dans sa région pour accéder au championnat de France a occasionné des dérogations mais il faut du temps pour que cette animation régionale entre dans les mœurs.

Aucun championnat régional n'a été proposé en Va'a vitesse (mais il n'y a encore jamais eu de championnat de France et de conditions d'accès auparavant).

Pour information, seules trois régions françaises sur 20 n'ont aucun compétiteur en Ocean Racing (Bourgogne, Champagne Ardennes et Alsace). Les championnats sur eaux intérieures sont donc bienvenus puisque l'objectif est bien la proximité.

Effectifs

La participation en Ocean racing est stable par rapport à l'an dernier : 860 compétiteurs classés et 95 clubs.

La proportion kayakistes/piroguiers passe à 45% - 55%.

En Va'a vitesse, le premier championnat de France a accueilli 13 clubs, sur les 17 qui ont participé à l'animation 2012. 65 participants sur cette manifestation, qui a également accueilli les premières épreuves en Paracanoë.

Piste du sel

Première année de mise en place, avec la finale lors des championnats de France Ocean racing à Palavas. A souligner la meilleure participation pour la région Nord.

Communication

4 numéros d'Echo d'écumes ont été rédigés et diffusés.

Sur le site internet fédéral, la partie Va'a vitesse a été actualisée et Valérie a à présent la main pour mettre en ligne les informations que vous souhaitez communiquer.

Sur le plan international

L'appel à candidature pour l'organisation d'une manifestation internationale officielle en Mer a été lancé fin 2011. Le Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur (PACA) a initié une candida-

ture mais les collectivités locales n'ont pas pu se mettre d'accord pour donner suite.

En août 2012, l'Assemblée Générale de la Fédération Internationale de Va'a s'est réunie à Calgary pour élire son comité directeur. Charles VILLERME a été réélu pour un 3^{ème} mandat.

La candidature du Brésil a été retenue pour organiser les prochains championnats du Monde de Va'a Vitesse en 2014.

J'ai été reconduite dans la commission qui gère les règlements de courses. La principale évolution serait d'alterner un championnat du Monde des clubs très ouvert (manifestation de masse) avec un championnat du Monde élite.

Le championnat du Monde de Va'a Sprint à Calgary a vu la participation d'une délégation française. Le meilleur résultat est celui d'Olivier Petiléon en monoplace, il termine 8^{ème} de la finale A.

La Fédération Internationale de Canoë (FIC) vient de décider d'organiser son premier championnat du Monde en 2013. Les règles d'accès à ce championnat du Monde sont également communiquées.

Je tiens à remercier toute l'équipe de notre commission nationale pour son efficacité et la bonne entente dans laquelle le travail s'est fait, je tire mon chapeau également au corps arbitral et à tous ceux qui contribuent à faire connaître et développer nos sports en toute convivialité.

Je reste bien sûr à disposition pour transmettre les informations dont j'aurai connaissance et je vous prépare depuis mon club encore des nouveaux adhérents qui viendront se joindre à tous sur nos manifestations.

Caroline JEHL

Présidente de la Commission Nationale Ocean Racing - Va'a

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE PATRIMOINE NAUTIQUE



Bernard DUROURE

2008-2012, une Olympiade se termine.

A la FFCK, elle aura apporté des résultats flatteurs qui nous laissent fiers de nos athlètes et de leurs équipes de préparation, tant pour les disciplines olympiques que pour les autres.

L'activité sportive (Course en Ligne, Kayak Polo, Freestyle, Ocean Racing ...) se gère dans un temps déterminé (Championnats de France, d'Europe, du Monde, Jeux Olympiques), dans

un but précis (un titre, une médaille, une organisation), avec des moyens matériels, financiers et humains identifiés à l'avance, des stratégies, une conception des entraînements et un nombre d'athlètes fixés préalablement. En clair, dans un cadre défini qui laisse peu de place à l'imprévu ou à l'improvisation.

Les actions que nous menons à la C.P.N. n'ont pas toutes cette limpidité ou cette linéarité. Si la négociation et la recherche de partenariats, le nettoyage de printemps, devenu "Initiatives

Océanes", la modernisation du site internet, relèvent en partie de la même stratégie, il n'en est pas de même de la veille réglementaire, de la défense de l'accès à l'eau ou du développement des clubs.

ACCES A L'EAU

Nous avons suivi un certain nombre de dossiers. J'ai choisi trois d'entre eux, qui me semblent sinon exemplaires, du moins caricaturaux des difficultés que nos clubs, nos Comités Départementaux, nos Comités Régionaux ou même le grand public à travers la pratique commerciale, peuvent rencontrer.

◆ Problème de l'apron (poisson endémique) dans le Verdon.

Le piétinement dû à la randonnée aquatique (marche dans le lit de la rivière hors lâchers d'eau) dérange l'apron et met à mal son milieu de vie. Cela concerne essentiellement les prestataires de service par très basses eaux. Ce dossier est soutenu par un individuel à la retraite (Zorro ... ?). Dossier en cours ...

◆ Pont d'Ouilly

Il s'agit d'un conflit entre le club et surtout la commune

de Pont d'Ouilly d'une part, et un propriétaire privé (le plaignant) d'autre part, ce dernier demandant le démantèlement du bassin de Slalom. Le bassin a fait l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP). La commune est propriétaire d'une rive, le plaignant de l'autre. Au départ, le maire et le propriétaire privé s'entendaient bien, mais le maire a changé ... et ce n'est plus le cas ! Dossier en cours ...

◆ Yenne

Interdiction, par arrêté préfectoral (A.P.), du franchissement d'un barrage de la Compagnie Nationale du Rhône (C.N.R.). Si l'interdiction peut s'appliquer au grand public, elle ne se justifie pas pour des pagayeurs expérimentés (entraînement des clubs, comité départemental et régional). Les clubs s'adaptent ... Dossier en cours ...

DOSSIERS JURIDIQUES ET REGLEMENTAIRES

Si, au cours de la précédente olympiade, nous avons mis l'accent sur les décrets d'application de la Loi sur le Sport de 2000, depuis 2008, nous avons beaucoup travaillé sur les décrets d'application de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) de 2006 et la transcription en droit français de la directive européenne NATURA 2000. Un vrai travail de bénédictin !

Les services de la F.F.C.K. ont tenté, avec plus ou moins de succès, de négocier les décrets ministériels d'application de ces deux réglementations.

Nous avons également essayé de vous informer et de vous donner des éléments de réponse sur les points suivants :

- ◆ l'établissement des listes préfectorales des cours d'eau à aménager, entretenir, signaler (LEMA). Pour la signalisation des ouvrages, nous sommes en discussion avec le Ministère des Transports qui veut imposer une signalisation fluviale difficilement compréhensible par le pagayeur de base, sans parler du grand public. Un accord est possible, mais cela semble compliqué.
- ◆ les études d'incidence de nos manifestations sur le milieu aquatique (Natura 2000).
- ◆ sans oublier les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) mis en place par la Loi sur l'eau de ... 1992.

Au cours de cette olympiade, nous avons vu augmenter de manière sensible notre présence au sein des instances locales de l'eau : C.L.E. Commission Locale de l'Eau), S.A.G.E., contrats de rivière, comités de pilotage Natura 2000 ...

Nous avons aussi été admis au Comité National de l'Eau au titre du C.N.O.S.F.

Suivi des Commissions Départementales des Espaces, Sites et Itinéraires (C.D.E.S.I.) : plus de la moitié des départements jouent le jeu en développant les sports de nature, en menant des concertations avec les acteurs de terrain (CD et professionnels).

Par contre, nous avons essuyé deux reculs ou semi-échecs :

- ◆ nous ne sommes plus représentés qu'au sein de deux Comités de Bassin, Loire-Bretagne et Rhône-Méditerranée (exit Adour-Garonne).
- ◆ Nous n'avons pas intégré l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (O.N.E.M.A.)

FORMATIONS

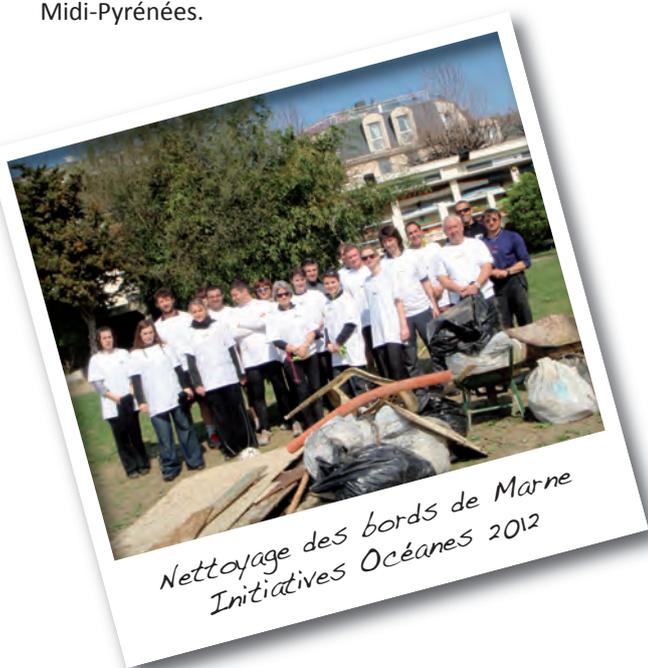
A la suite du colloque sur l'eau de l'INSEP en 2009, nous avons programmé des formations décentralisées dans les quatre inter-régions.

Ces formations ayant suscité, sinon un enthousiasme débordant (la réglementation n'est pas très rock 'n roll !), du moins un intérêt soutenu, nous allons poursuivre dans cette voie au cours des années à venir.

PARTENARIATS

Nous avons finalisé des partenariats qui nous ont semblé intéressants, voire vitaux pour la pérennisation de nos activités.

- ◆ Fédération Nationale des Loueurs (syndicat).
Nous fréquentons les mêmes lieux de pratique que les loueurs et les prestataires de service. La plupart des conflits surviennent sur les parcours très fréquentés, donc sur les parcours commerciaux. Il est donc normal qu'il y ait concertation entre la F.F.C.K. et les prestataires privés.
- ◆ Surf Rider Foundation.
C'est une ONG européenne qui défend la qualité de l'eau sur les façades maritimes et qui a trouvé en nous un partenaire pour les eaux intérieures.
La convention porte sur les "Initiatives Océanes" qui concernent le nettoyage de la côte, et maintenant, des eaux intérieures.
Le Réseau d'Alerte pour la Nature s'essouffant, nous avons envisagé de créer un réseau "Gardien de la Rivière" au même titre que leur "Gardien de la Côte". Une expérimentation est en cours en Midi-Pyrénées.



- ◆ M.E.D.D.E. (Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie).

Depuis 1982, date de notre agrément auprès du Ministère de l'Equipement, une idée a lentement muri dans la tête de quelques uns d'entre nous : pendant des années, voire des décennies, nous nous sommes tous battus, à tous les niveaux (national, régional, départemental, clubs, individuels) pour défendre notre terrain de jeu. Il fallait le faire reconnaître. Les relations que nous avons nouées avec la Direction de l'Eau du Ministère chargé de l'Environnement ont permis d'aboutir à une convention qui engage, surtout nous, mais nous existons ! Il nous aura fallu juste trente ans !

EQUIPEMENT

- ◆ Document glissières : mis à jour et disponible.
 - ◆ Challenge Club Crédit Coopératif
- Vingt-six clubs ont été dotés au cours de l'Olympiade qui a vu la fin du challenge club. Mais ce n'est pas la fin de la convention avec la B.F.C.C., convention qui est réorientée, toujours au service des clubs, vers eDEN Club.

DEVELOPPEMENT

Une étude a été lancée auprès des clubs, en particulier concernant leurs locaux et leurs ressources. Les résultats montrent que 90%

de nos clubs sont mal logés, mal lotis et désargentés. Ce qui les empêche de se développer, de proposer des prestations correctes à leurs adhérents, au public, aux collectivités.

Les services de la F.F.C.K. se sont attachés à ce problème et ont réalisé un outil au service de tous: E.D.E.N. Club. Une chargée de mission a été recrutée pour l'animer.

MODERNISATION DU SITE INTERNET

Cela a pris du temps, mais, comme pour le site du siège fédéral, nous y sommes parvenus.

Deux dossiers en suspens:

- ◆ L'accès à la mer : comment aborder le sujet ? Avec qui ? Nous n'avons pas encore trouvé de réponses.
- ◆ Classification des rivières : au vu des études menées dans deux départements, il apparaît qu'il est difficile de concilier tous les usagers, fédéraux et privés, sur ce sujet.

Enfin, je n'ai volontairement pas parlé de sécurité et d'accidentologie, qui concernent toutes les activités, la Commission Médicale et la Commission Formation.

Bernard DUROURE

Président de la Commission Nationale Patrimoine Nautique

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE WALESKI SURFING



Thierry MOURAUD

Que dire de cette olympiade qui vient de se terminer si ce n'est l'émotion qui s'est répandue jusqu'au plus profond de nos territoires !

Admiration et respect, voilà ce que Tony a réussi à faire passer.

L'engagement que je porte auprès de notre fédération vient justement de cet esprit que les clubs ont su mettre en place avec cette culture du projet

de développement.

Ensemble nous conviendrons de la part de responsabilités de chacun pour faire de cette émotion collective un levier de développement et de réussite.

La commission nationale répond aux exigences sportives en étant fidèles à ses prérogatives. Elle est composée de personnes passionnées et généreuses, ce qui rend les débats sereins mais pas moins réalistes sur nos lacunes.

Tous les outils mis en places au fur et à mesure des années, nous permettent d'avoir un circuit national bien structuré et efficace. Mais les sites de compétitions ne varient pas souvent. De plus les organisateurs sont confrontés à de nouvelles exigences environnementales (Natura 2000) et administratives qui compliquent leurs tâches, ainsi ces remerciements ne suffisent pas à fidéliser certaines personnes.

Je donne pourtant toute ma gratitude à l'ensemble des personnes investies pour cette discipline à poursuivre leur engagement dans le futur.

International

Encore une saison où les français ont dominé. En effet, avec cinq podiums lors des championnats d'Europe au Portugal à Ericeira, la suprématie de nos athlètes s'enracine au plus haut niveau international.

En Open c'est le retour de Mathieu BABARIT du club d'Anglet devant Virgile HUMBERT de la Guadeloupe.

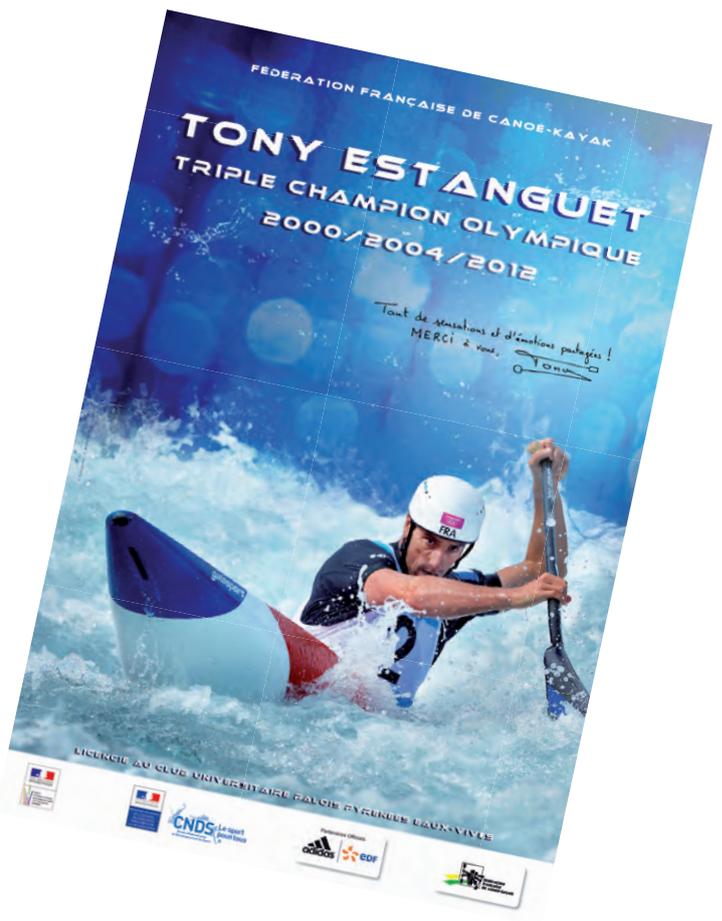
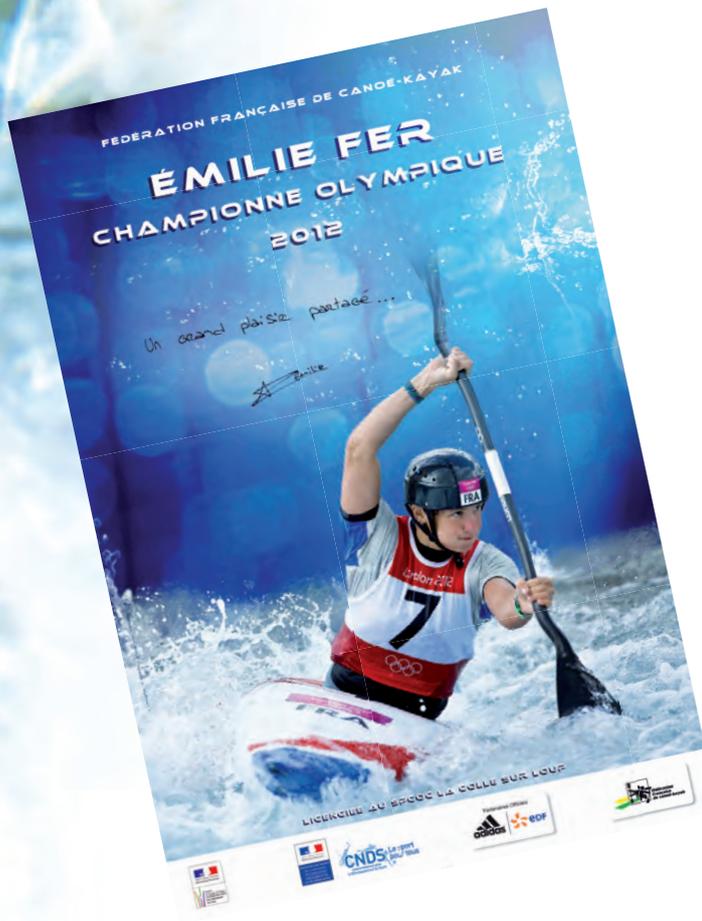
Renan LELOUTRE catégorie New Age, Pablo ARROUAYS en Junior, Coralie JOUSSET chez les Ondines et Thierry MOURAUD en Master.

La politique engagée par les clubs phares de l'activité porte ses fruits. Les prochains championnats du Monde au Brésil s'annoncent porteurs des espoirs les plus optimistes pour nos athlètes.

National

Si l'on constate encore une fois, un nombre de participants à l'animation nationale en baisse, les actions menées en régions depuis ces dernières années devraient remédier à cet état de fait.

En effet la situation de clubs du littoral, soutenu par la mutualisation des moyens matériels et humains de clubs plus enracinés, fait émerger un renouvellement important de compétiteurs dans les catégories les plus jeunes. Ainsi ce constat d'un nombre de compétiteurs stagnant est un trompe-l'œil qui cache la vitalité de la pratique.



J.O. DE LONDRES 2012
 LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CANOE-KAYAK
 ET SES PARTENAIRES DISENT
MERCI
 AUX ATHLÈTES,
 À LEUR ENCADREMENT
 ET À LEURS CLUBS FORMATEURS

Tony ESTANGUET, Mathieu PÉCHÉ, Gauthier KIAUSS, Émilie FER, Étienne DAILLÉ, Mathieu GÔUBEL, Sébastien JOUYÉ, Arnaud HYBOIS, Maxime BEAUMONT, Jeanne MAYER, Gabrielle TULÉU, Sarah GUYOT, Marie DELATRE DEMORY, Cyrille CARRÉ
 Club Universitaire Faloux Pyrénées Gaunville, Club Sportif de la Vallée, ESCC Le Guin sur Saône, ESC Yveline de l'Ain, Club de Kayak sur Mer, Club de Kayak de Brest, Club de Kayak de Bayonne, Club de Kayak de Biarritz, Club de Kayak de Bordeaux, Club de Kayak de Clermont-Ferrand, Club de Kayak de Dijon, Club de Kayak de Grenoble, Club de Kayak de Lille, Club de Kayak de Lyon, Club de Kayak de Marseille, Club de Kayak de Metz, Club de Kayak de Nancy, Club de Kayak de Nantes, Club de Kayak de Nice, Club de Kayak de Paris, Club de Kayak de Rouen, Club de Kayak de Strasbourg, Club de Kayak de Toulon, Club de Kayak de Valenciennes, Club de Kayak de Versailles, Club de Kayak de Yverdon

Partenaires Officiels

Partenaire Institutionnel Sports



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

Partenaire Institutionnel
Développement Durable



Ministère
de l'écologie,
du Développement
durable
et de l'énergie

Partenaire Officiel



Partenaire Officiel Sports



Partenaires Principaux Sports



Partenaires Sports



Partenaires du Développement des Clubs



Partenaires Avantages Licenciés





PAU-PYRENEES / FRANCE

Candidate City

2017 ICF SENIOR WORLD CHAMPIONSHIPS Canoe Slalom & Wildwater Canoeing